LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Edmonton, le vendredi 28 avril 1989
50¢
Vol. 23 n° 17 - 20 pages

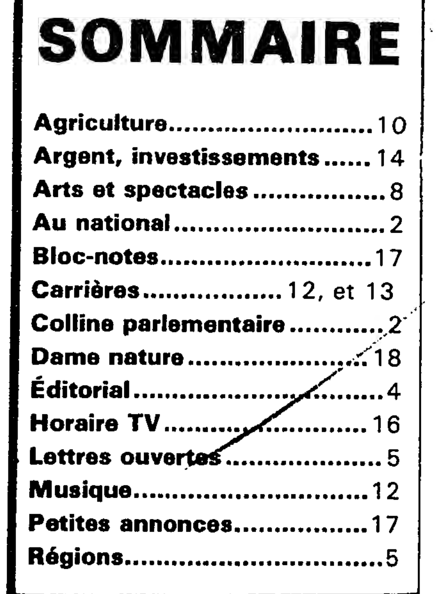
Les Franco-Albertains ne veulent pas faire les frais de la réconciliation nationale

À lire en page 3...

Ça pue à Bonnyville plus ça va pire c'est

À lire en page 6...

SOMMAIRE



Quatre finalistes sont choisis pour le premier Gala Provincial de la Chanson

EDMONTON - C'est cette semaine qu'étaient choisis les 4 finalistes qui participeront au tout premier GALA PROVINCIAL DE LA CHANSON de l'Alberta. Cet événement est organisé par CHFA pour marquer le 40e anniversaire, en novembre prochain, de l'avènement de la radio française en Alberta.

Un jury de deux personnes a écouté des cassettes et examiné les candidatures qui sont venues d'un peu partout dans la province. Le choix final n'a pas été facile. Voici donc les noms des finalistes:

Josée LAJOIE, chanteuse bien connue originaire de LA COREY. Elle a tout récemment assuré la première partie du spectacle de HART ROUGE lors de son passage à Edmonton.

Yvon LOISELLE, musicien et comédien au sein de la Troupe du Théâtre POPICOS à Edmonton. En 1988, Yvon enregistrait un phonogramme pour Radio-Canada.

Crystal PLAMONDON fait de la musique depuis plusieurs années. Il y a quelques mois, elle participait à la populaire émission «THE TOMMY HUNTER SHOW». En 1988 elle faisait partie des «ARTISTES DE CHEZ-NOUS», une co-production télévisée de l'ACFA provinciale et de Radio-Canada. Elle est originaire de Plamondon.

Quant à Lori-Lee TURCOTTE, elle chante depuis plusieurs années déjà, le plus souvent dans la région de Falher. Elle a également participé à l'émission «ARTISTES DE CHEZ-NOUS» l'an dernier.

Au cours des prochaines semaines, nous vous présenterons, dans ces pages, un profil de chaque artiste. Le GALA PROVINCIAL DE LA CHANSON FRANÇAISE aura lieu le SAMEDI 10 JUIN 1989, à la Faculté Saint-Jean à Edmonton.

Concours de Jazz Alcan au Yardbird Suite



De g. à d.: M. René Charrier, réalisateur des trois émissions à Edmonton, Madame Marie Cloutier, relationniste pour le Concours de Jazz Alcan et M. Roger Levesque, critique de jazz pour le Edmonton Journal et ancien directeur musical à la station CJSR, l'un des trois membres du jury qui choisiront le finaliste, représentant la région Ouest.

(Photo Pierre Brault)

L'été dernier le Edmonton Jazz Ensemble gagnait le fameux Concours de Jazz Alcan dans le cadre du Festival International de Jazz de Montréal. Ce concours, édition 1989, tient une demi-finale de la région Ouest au Yardbird Suite d'Edmonton, en fin de semaine.

Trois groupes ont été sélectionnés pour y participer, ce sont: The Jim Head Trio, qui se produira le jeudi 27 avril, Strictly Plutonic, le 28 et To the Sky, le 29 avril.

Pour la première fois depuis 1982, cet événement musical majeur sera diffusé en direct d'Edmonton à l'antenne de CHFA à compter de 22 heures, les 27, 28 et 29 avril. Ces trois émissions spéciales seront aussi diffusées en Saskatchewan et au Manitoba.

Selon le réalisateur de CHFA, M. René Charrier, les amateurs de jazz de l'Ouest seront bien servis lors de ces trois émissions spéciales par la qualité des groupes et du choix des pièces interprétées.

Grâce à la collaboration des Réseaux Stéréo, anglais et français de la Société Radio-Canada, ce concours est devenu un événement national qui offre aux participants une chance de se faire entendre d'un vaste public. Il est à noter qu'en Alberta, CHFA diffuse sur la bande AM à Edmonton et FM dans les autres localités albertaines. L'animateur pour ces trois émissions sera, pour l'Alberta, M. Michel Charron et c'est une réalisation de M. Daniel Vachon qui fait la coordination pour les trois provinces de l'Ouest.

«Si on veut avoir quelque chose...»

À lire en page 5...

Bonjour aux Franco-Albertains de Coalhurst

Au national...

Première rencontre nationale pour les jeunes représentants étudiants

OTTAWA (APF) - Pour la première fois au pays, des représentants des associations étudiantes d'expression française en milieu minoritaire ont tenu une rencontre nationale à Ottawa, pour faire le point sur les différents problèmes auxquels ils ont à faire face dans leur milieu.

Organisée par la Fédération des jeunes Canadiens français et la Fédération des étudiants de l'université d'Ottawa grâce à une subvention du secrétariat d'État, cette rencontre a regroupé des jeunes représentants de quinze associations étudiantes de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la recherche que mène présentement la Fédération des jeunes Canadiens français sur l'accès à des services en français en milieu minoritaire.

Devant le succès obtenu, les représentants des associations de jeunes ont mandaté la Fédération des jeunes Canadiens français d'organiser une autre rencontre qui aura lieu au Nouveau-Brunswick en janvier 1990. Selon Richard Nadeau, chercheur en éducation postsecondaire à la FJCF les prochaines rencontres porteront à l'avenir sur des dossiers très précis, comme par exemple l'accès aux bourses qu'offre le gouvernement fédéral pour parfaire ses études en français.

Ottawa annonce un coup de barre au Régime d'assurance-chômage

OTTAWA (APF) - Ottawa considère que le Régime de l'assurance-chômage est trop généreux et n'incite pas les Canadiens à retourner au travail. Pour corriger le tir, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de rendre la vie moins facile aux chômeurs des régions où le taux d'emploi est élevé, et de réaffecter 1.3 milliard de dollars versés aux bénéficiaires de l'assurance-chômage pour le recyclage et la formation des travailleurs.

Selon la stratégie dévoilée par la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Barbara McDougall, la période minimale de travail requise pour être admissible aux prestations sera augmentée, et la duré maximale des prestations sera réduite. Les pénalités seront augmentées pour ceux qui quittent volontairement leur emploi sans motif valable, de même que pour ceux qui obtiennent frauduleusement des prestations.

Les changements proposés toucheront surtout les régions où il existe un haut taux d'emploi, et s'amenuiseront dans les régions où le chômage est élevé.

Les employés devront toujours travailler de 10 à 20 semaines selon les régions, pour être admissibles aux prestations. Ce qui change, c'est la durée du travail. Ainsi, les travailleurs de Saskatoon, de Montréal et de Saint-John's qui sont maintenant admissibles aux prestations après dix semaines, devront travailler de 3 à 6 semaines de plus pour être admissibles aux prestations. Il n'y aura toutefois aucun changement à ce niveau dans les régions où le taux de chômage est de 15 pour 100 et plus.

Là où le taux de chômage régional est de 6 pour 100 et moins, il faudra avoir travaillé 20 semaines pour avoir droit à des prestations de 17 semaines. Lorsque le taux de chômage sera plus de 6 pour 100 jusqu'à 7 pour 100, le nombre de semaines d'emploi assurable nécessaire sera de 19, ce qui donnera droit à 19 prestations, et ainsi de suite.

Lorsque le taux de chômage sera plus de 10 pour 100 jusqu'à 11 pour 100, le nombre de semaines assurable nécessaire sera de 15, et le nombre de prestations passera alors à 30. À l'heure actuelle, un employé ayant travaillé pendant 30 semaines dans une région avec un tel taux de chômage a le droit de recevoir 50 prestations. Selon la nouvelle formule proposée, il ne pourrait plus retirer que 42 prestations durant l'année.

Lorsque le taux de chômage sera de plus de 15 pour 100 comme c'est le cas dans certaines régions des provinces de l'Atlantique, le nombre de semaines d'emploi assurable sera de 10, ce qui donnera droit à 37 prestations.

La ministre Barbara McDougall a assuré en Chambre que le programme actuel pour les pêcheurs serait conservé, et que la pénalité existante pour les travailleurs saisonniers qui se retrouvent plus d'une fois sur le chômage durant la même année serait éliminée.

Ceux qui quittent leur emploi sans raison valable se voient présentement imposer une réduction de 1 à 6 prestations. Le projet du gouvernement impose des réductions de 7 à 12 prestations au cours de la période à laquelle les travailleurs ont le droit de retirer leurs prestations.

Le projet vise également à modifier complètement le régime actuel de prestations de maladie et de maternité, de façon à mieux répondre aux besoins des parents qui ont un emploi. Selon le projet du gouvernement, 15 prestations de maternité seraient offertes au cours de la période entourant la naissance de l'enfants, 10 prestations parentales seraient offertes aux parents adoptifs ou naturels, mères ou pères, ou partagées entre eux, selon leur désir. De plus, 15 prestations de maladies pourraient être réclamées par les parents. Selon le nouveau régime, les prestataires pourraient recevoir chaque type de prestations jusqu'à concurrence du maximum possible.

Les personnes âgées de 65 ans et plus qui choisissent de retarder l'heure de la retraite profiteront aussi des changements annoncés par la ministre McDougall. Contrairement à ce qui se passe présentement, les personnes âgées sur le marché du travail pourront contribuer au Régime de l'assurance-chômage et retier des prestations.

La stratégie du gouvernement est axée sur le financement de programmes pour l'acquisition de la formation nécessaire, facilitant le retour au travail des chômeurs. Selon l'énoncé de politique rendu public par la ministre McDougall, plus de un million de travailleurs éprouvent des difficultés à trouver un emploi parce qu'ils manquent de compétences. Toujours selon ce même énoncé, près de la moitié des nouveaux emplois requièreront plus de cinq années d'instruction et de formation professionnelle au-delà des études secondaires d'ici l'an 2 000.

La ministre McDougall a soutenu que le Canada devra disposer d'une main-d'oeuvre «dynamique, souple et très qualifiée» pour continuer à croître et à prospérer.

L'Opposition a accusé le gouvernement de vouloir faire payer les chômeurs pour le recyclage.

Le chef libéral John Turner a soutenu en Chambre que le gouvernement avait manqué à sa parole, après avoir affirmé qu'il ne toucherait pas aux programmes sociaux.

Le chef du N.P.D. Ed Broadbent, a déclaré de son côté que le recyclage et la formation des travailleurs soient défrayés par le biais d'un impôt spécial aux compagnies, comme c'est le cas aux États-Unis.



par YVES LUSIGNAN

IMPÔT: 1er mai.

Revenu Canada a décidé de reporter la date limite de production des déclarations de revenus des particuliers d'un jour, au lundi 1er mai. Cette prolongation a été accordée parce que la date d'échéance habituelle du 30 avril est un dimanche. Toutes les déclarations reçues et estampillées par la poste avant minuit, le lundi 1er mai, seront considérées comme ayant été produites à temps.

LES FRANCO-COLOMBIENS EN COUR

L'Association des parents du Programme cadre de français a récemment déposé à la Cour supérieure de la Colombie-Britannique la cause juridique surnommée «Opération Loi scolaire». Les Franco-Colombiens sont les derniers à avoir recours à la Cour pour faire respecter les droits de la minorité francophone en éducation en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. L'avocat des parents est Me Michel Bastarache, réputé constitutionnaliste d'Ottawa.

RADIO-CANADA EN DANGER

L'Opposition libérale vole à la rescousse de Radio-Canada. Le député de Winnipeg-Saint-James et porte-parole libéral suppléant pour les Communications, John Harvard, a demandé au gouvernement en Chambre de prendre un engagement ferme envers la Société Radio-Canada. Selon lui, les compressions budgétaires des quatre dernières années ont miné le moral des employés.

RIEN AUX AGRICULTEURS

Les réactions ne manquent pas suite au Discours du Trône. Le porte-parole libéral suppléant pour le Commerce extérieur, Bob Speller, a tenu des propos alarmistes en affirmant que le gouvernement avait «anéanti les espoirs des agriculteurs canadiens» et que le discours n'avait pas tenu compte des préoccupations des régions rurales canadiennes. Selon lui, le gouvernement n'a que très brièvement abordé la question de l'agriculture, parce qu'il a caché ses intentions en matière d'agriculture lors des négociations sur le libre-échange, et qu'il continuera de miner cette industrie chaque fois qu'il le pourra.

UNE AUTRE TRAHISON

Le critique néo-démocrate en matière de foresterie, Brian Gardiner, qualifie le Discours du Trône de trahison, parce qu'on n'y retrouve pas la création d'un ministère des Forêts, et que les projets du ministre d'État aux Forêts n'étaient même pas inclus dans le discours. Selon le critique, seul un ministre sénior à la tête d'un véritable ministère des Forêts pourra faire face aux difficultés de cette industrie et affronter l'avenir.

Soeur Thérèse Normandeau est honorée à Calgary

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - «Ce prix est une manière pour vos collègues de reconnaître votre dévouement envers la jeunesse ainsi que votre vision et vos qualités de chef de file depuis de nombreuses années dans le domaine de l'éducation religieuse.»

C'est en ces termes que la lettre du Conseil des spécialistes de l'éducation morale et des études religieuses de l'Association des Enseignants de l'Alberta (ATA) annonçait la bonne nouvelle à Soeur Normandeau.

Le 16 avril dernier, elle recevait son prix à Calgary. Soeur Normandeau est la coordonnatrice de l'enseignement religieux pour la Commission scolaire catholique du Lakeland.

Lors d'une dernière réunion, les commissaires ont voté une résolution, félicitant Soeur Normandeau pour cet honneur si bien mérité.

À la 3...

Les Franco-Albertains ne veulent pas faire les frais de la réconciliation nationale

OTTAWA (APF) - Les Franco-Albertains cherchent un champion de droits des minorités et selon l'Association Canadienne-française de l'Alberta, c'est le premier ministre Brian Mulroney qui doit assumer ce rôle.

«On veut voir le premier ministre Mulroney se tenir debout face à des provinces anti-francophones» a déclaré le président de la Fédération, M. Georges Arès, alors qu'il était de passage à Ottawa pour remettre au Sécrétariat d'État la version finale du plan de développement qui devrait assurer la survie de la communauté franco-albertaine.

Pour le moment les Franco-Albertains ont la nette impression que le gouvernement fédéral n'ose pas désavouer publiquement l'attitude de l'Alberta envers sa minorité, de peur de nuire à l'accord du Lac Meech et de compromettre ses bonnes relations avec le gouvenement albertain. Ces derniers se demandent même s'ils ne sont pas en train de faire les frais de la politique de réconciliation nationale chère au premier ministre Mulroney, et vont jusqu'à affirmer que cette réconciliation du fédéral avec les provinces «s'effectue au détriment des intérêts des francophones hors Québec».

Plus qu'une contribution financière, M. Arès a réclamé un appui moral du gouvernement fédéral envers la communauté franco-albertaine. Le gouvernement, dit-il, doit prendre des engagements pour protéger les droits de francophones de l'Alberta, pour promouvoir la communauté franco-albertaine et démontrer sa bonne volonté et son engagement à protéger et à promouvoir la dualité canadienne. Or, dit Georges Arès, les Franco-Albertains attendent toujours une déclaration publique du premier ministre au sujet de la Loi 60 adoptée en juin 1988 par la Législature albertaine, qui abrogeait des droits historiques de la minorité francophone.

M. Arès trouve que le gouvernement fédéral se contente de jouer les observateurs au moment où l'Alberta abroge les droits de sa minorité francophone. Dans ce contexte dit M. Arès, l'accord du Lac Meech signé par le gouvernement albertain n'est «qu'une coquille vide» si Ottawa ne prend pas des mesures pour protéger la minorité franco-albertaine.



Georges Arès

En plus d'abroger les droits de sa minorité francophone, l'Alberta refuse toujours de signer une entente avec le gouvernement fédéral pour assurer le développement de la communauté franco-albertaine. Les 60 000 Franco-Albertains forment, en nombre, la troisième plus importante minorité francophone hors Québec après les Franco-Ontariens et les Acadiens du Nouveau-Brunswick.

M. Arès s'interroge également sur l'attitude du nouveau secrétaire d'État, Gerry Weiner, qui «n'a pas le temps de recevoir les Franco-Albertains», alors qu'il a pourtant déjà rencontré les Franco-Colombiens.

Les Franco-Albertains ne semblent d'ailleurs pas avoir beaucoup de sympathie pour M. Weiner. Le président de l'ACFA, Georges Arès, n'a pas manqué de dresser un parallèle entre le bref, mais très productif mandat de l'ex-secrétaire d'État Lucien Bouchard, et le travail accompli par M. Weiner depuis qu'il est en poste. Depuis le départ de Lucien Bouchard, disent les Franco-Albertains, personne au sein du gouvernement n'a pris la relève.

Lors de la période des questions à la Chambre des communes, le ministre Weiner a affirmé qu'il rencontrerait les dirigeants de l'ACFA après avoir analysé leur plan de développement. «Ceux qui me connaissent savent que je suis toujours disponible» a répondu M. Weiner.

À la sortie de la Chambre, M. Weiner a indiqué que les discussions avec le gouvernement albertain se poursuivent dans le but de signer une entente conjointe sur les services en français dans cette province, et que le processus avançait normalement, comme ce fut le cas avec les provinces qui ont déjà signé des ententes. M. Weiner a dit qu'il avait bon espoir de signer une entente avec le gouvernement albertain pour le développement de la minorité franco-albertaine.

Selon le Secrétaire d'État, le gouvernement fédéral a déjà versé huit millions à l'Alberta l'année dernière pour l'éducation en français et l'enseignement du français langue seconde. L'ACFA et les organisations franco-albertaines ont reçu de leur côté 1.8 million en subventions pour l'année 1988-89. Récemment, le gouvernement a octroyé une subvention spéciale de 110 000 $ pour aider à la rédaction finale du plan de développement.

Le porte-parole libéral Jean Robert Gauthier, soutient que le fédéral a une obligation en vertu de la Loi sur les langues officielles, de protéger et de promouvoir les droits de la minorité franco-albertaine. «Actuellement ils ne font absolument rien. Ils sont là, cachés quelque part, et ils ne veulent pas participer».

La majorité des Albertains ne considère pas qu'on essaie de «forcer l'usage du français»

EDMONTON - La majorité des Albertains ne considère pas qu'on essait de «forcer l'usage du français» chez qui que ce soit en Alberta comme l'ont laissé entendre certains politiciens albertains l'année dernière. C'est ce qu'a déclaré monsieur Fil Fraser, consultant auprès de la Commission sur le multiculturalisme de l'Alberta, lors d'un symposium de l'Association de l'éducation multiculturelle de l'Alberta (A.E.M.A.) qui a eu lieu le 15 avril dernier à l'école Saint-Patrick d'Edmonton.

La Commission sur le multiculturalisme, on s'en souviendra, était présidée par monsieur John Oldring, le nouveau ministre de la Famille et des Services sociaux et a tenu des audiences à l'automne 1988 dans 13 centres de la province.

Monsieur Fraser est un personnage bien connu en Alberta et ailleurs au pays pour son travail dans les domaines de la radio, des arts et du cinéma. Il a entre autres produit un film pour le compte de l'Office National du Film sur la vie de Marie-Anne Gaboury, la premère femme blanche à s'établir en Alberta.

Le symposium qui était centré sur la collaboration des écoles et des communautés dans l'implantation de programmes d'éducation multiculturelle a attiré une centaine de personnes de l'Alberta et d'ailleurs au pays.

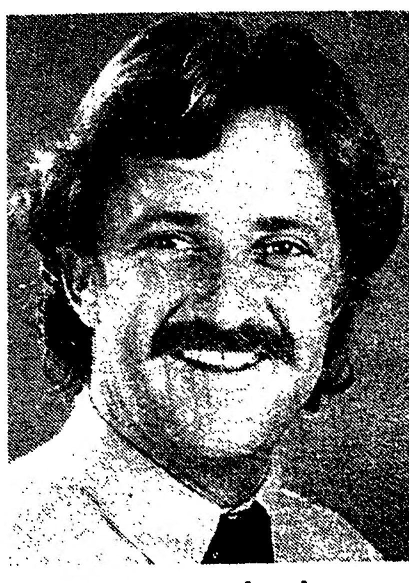
D'après monsieur Fraser les recommandations qu'ont fait les Franco-Albertains devant la Commission Oldring étaient raisonnables et n'ont pas créé de remous. Elles ont aussi été généralement bien acceptées. Il croit aussi que la majorité des parents albertains croient que leurs enfants seront de meilleurs Canadiens s'ils connaissent les deux langues officielles du pays.

Il a aussi déclaré que l'idée du multiculturalisme est bien acceptee par la majorité des Albertains et qu'on s'attend à ce que le gouvernement, surtout le ministère de l'Éducation, fasse preuve de leadership dans ce domaine. C'est au plan du curriculum que l'on doit travailler d'abord. On ne réussira pas à changer les attitudes des gens et leur comportement envers les minorités culturelles, en commençant par les minorités autochtones, si on ne commence pas d'abord à le faire à l'école.

L'Association de l'éducation multiculturelle de l'Alberta existe depuis six ans et publie un bulletin trimestriel à l'intention de ses membres. Elle publie aussi une revue annuelle «Multiculturalism Education, The Road to Understanding» dont le dernier numéro contient un article très intéressant sur les écoles françaises en Alberta.

On peut se procurer cette revue en s'adressant à l'A.E.M.A. au no 422 - 21 - 10405 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 3S2.

ESPRIT SPORTIF



Lawrence Lemieux

Lawrence Lemieux, d'Edmonton champion yachtman sur voilier Finn a donné au monde entier un bel exemple d'esprit olympique en abandonnant une course à laquelle il participait à Séoul pour porter secours à un compétiteur de Singapour. Lemieux, qui occupait d'abord la deuxième place, a terminé 22e après être venu en aide à un autre participant, dont le voilier avait chaviré. Lemieux s'est montré à la fois heureux et étonné que les médias traitent de ce que, selon lui, aurait fait n'importe quel marin. «C'est, a-t-il dit, la première règle de la navigation: aidér les gens en difficulté». À l'issue des jeux, Lemieux occupait le 10e rang dans la catégerie Finn, mais on se souviendra longtemps de son esprit sportif et du sacrifice que lui a inspiré cet esprit.

Au T.F.E., la tradition de Molière continue

Molière est devenu, pour le public du T.F.E., une sorte de tradition au cours des vingt dernières années. À l'occasion de ce vingtième anniversaire, il était normal que Molière fut à l'affiche. **Les Fourberies de Scapin** fut écrit vers la fin de sa carrière, alors que l'on croyait qu'il avait perdu son génie pour la farce et la comédie.

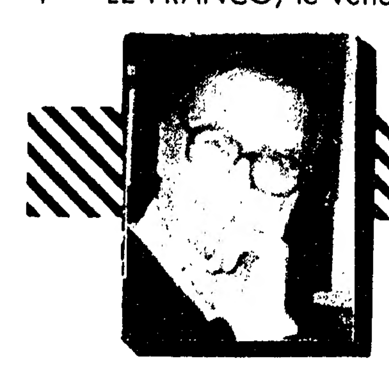
On y retrouve toute la verve de l'auteur qui, pour conserver le rythme et le mouvement léger de la comédie, ne s'embarasse pas des effets tragiques ou dramatiques que devraient provoquer certaines situations.

Le personnage de Scapin est universel dans le sens ou l'on peut l'identifier à ceux qui par des moyens pas toujours très honnêtes, savent retourner des situations à leur avantage.

C'est en mai qu'auront lieu les représentations de ce spectacle. La première aura lieu le vendredi 5 mai à 20 heures et les représentations subséquentes auront lieu les samedi 6, vendredi 12 et samedi 13 à 20 heures et le dimanche 14 mai 1989 à 15 heures.

La mise en scène sera signée par Julien Forcier et la distribution comprend les noms suivants: MM Clermont Bouchard, Claude Bernatchez, Jacques Beaupré, Stéphane Parent, Luc Simard, François Pageau, et Mmes Shelly Daigle, Isabelle Lallemand, Annie Pouliot et Marthe Langlois.

Il y aura, le soir de la première (vendredi 5 mai), remise du Prix Molière par le Consul général de France Monsieur Serge Pinot. Cette première sera suivie d'une réception au salon des étudiants de la Faculté Saint-Jean.



Éditorial

Guy Lacombe

La «ligne dure» de l'ACFA

On reproche parfois aux dirigeants de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), et plus particulièrement à son président Georges Arès, d'employer la «ligne dure» dans leurs tractations avec le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. «Il ne faut pas mordre la main qui nous nourrit»...«Il ne faut pas scier la branche sur laquelle on est assis», entend-on parfois...

Quand on négocie avec les gouvernements, il n'est jamais facile de savoir combien d'eau il faut mettre dans son vin, jusqu'où doit aller la patience, où se situe la démarcation entre la négociation et la revendication.

La semaine dernière, par exemple, Georges Arès et le directeur général de l'ACFA, Denis Tardif, ont déclaré lors d'une conférence de presse à Ottawa que la patience des Franco-Albertains était à bout. Ça fait dix mois que le gouvernement de l'Alberta a voté sa Loi 60 qui a aboli en quelques minutes les dispositions de l'article 110 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest qui reconnaissait, au moins dans les principes, le droit de cité du français en Alberta. Et la réaction d'Ottawa se fait toujours attendre.

L'ACFA a tenté par tous les moyens possibles de négocier des ententes avec le gouvernement provincial, puis avec le gouvernement fédéral. Les rencontres avec les représentants du gouvernement provincial n'ont à peu près jamais rien donné, c'est connu. Mais on penserait qu'avec le fédéral ce serait différent. L'ACFA s'emploie à traduire dans la vie albertaine de tous les jours les politiques mêmes du fédéral. Elle est en réalité une alliée du fédéral. Mais depuis dix mois, malgré plusieurs voyages de nos représentants à Ottawa, malgré plusieurs appels à la patience et promesses non tenues de la part du gouvernement, on en est toujours au même point. Rien ne bouge. Quand on ne dit rien ici, on semble croire à Ottawa que les problèmes sont réglés!

Le mandat de l'ACFA est de défendre les intérêts et les droits des Franco-Albertains. Compte tenu de l'attitude du gouvernement provincial et des ressources limitées dont elle dispose, c'est en réalité une tâche surhumaine. L'assimilation continue ses ravages chez nous, les communautés se désintègrent, les lois qui sont censées nous aider sont à peu près inopérantes tant qu'on ne s'épuise pas à aller les défendre en Cour du Banc de la Reine, en Cour d'appel et en Cour suprême (et encore!). Les Franco-Albertains ne demandent quand même pas la lune. Comme le disait la semaine dernière Georges Arès au cours d'une entrevue radiophonique, «nous voulons tout simplement pour les Franco-Albertains ce qu'ont les Anglo-Québécois, rien de plus».

Mais un tel objectif est irréalisable sans un appui efficace du fédéral.

Il est important que tous les Franco-Albertains soient sensibles à cette dimension du travail de leur Association et qu'ils lui accordent leur appui. L'ACFA assume ses responsabilités, ils doivent aussi assumer la leur. Il faut qu'ils se rendent compte que le silence et l'accommodement n'ont jamais rien donné à la minorité franco-albertaine. La voie politique des minoritaires est celle de la parole et cette parole - l'expérience l'a démontré - il faut qu'elle soit prononcée avec force si on veut qu'elle soit entendue.

La pensée de la semaine...

Si quelqu'un manque de l'essentiel et que vous lui dites «Va en paix» sans lui donner le nécessaire, à quoi cela sert-il? (Épitre de saint Jacques)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Tél.: (403) 465-6581

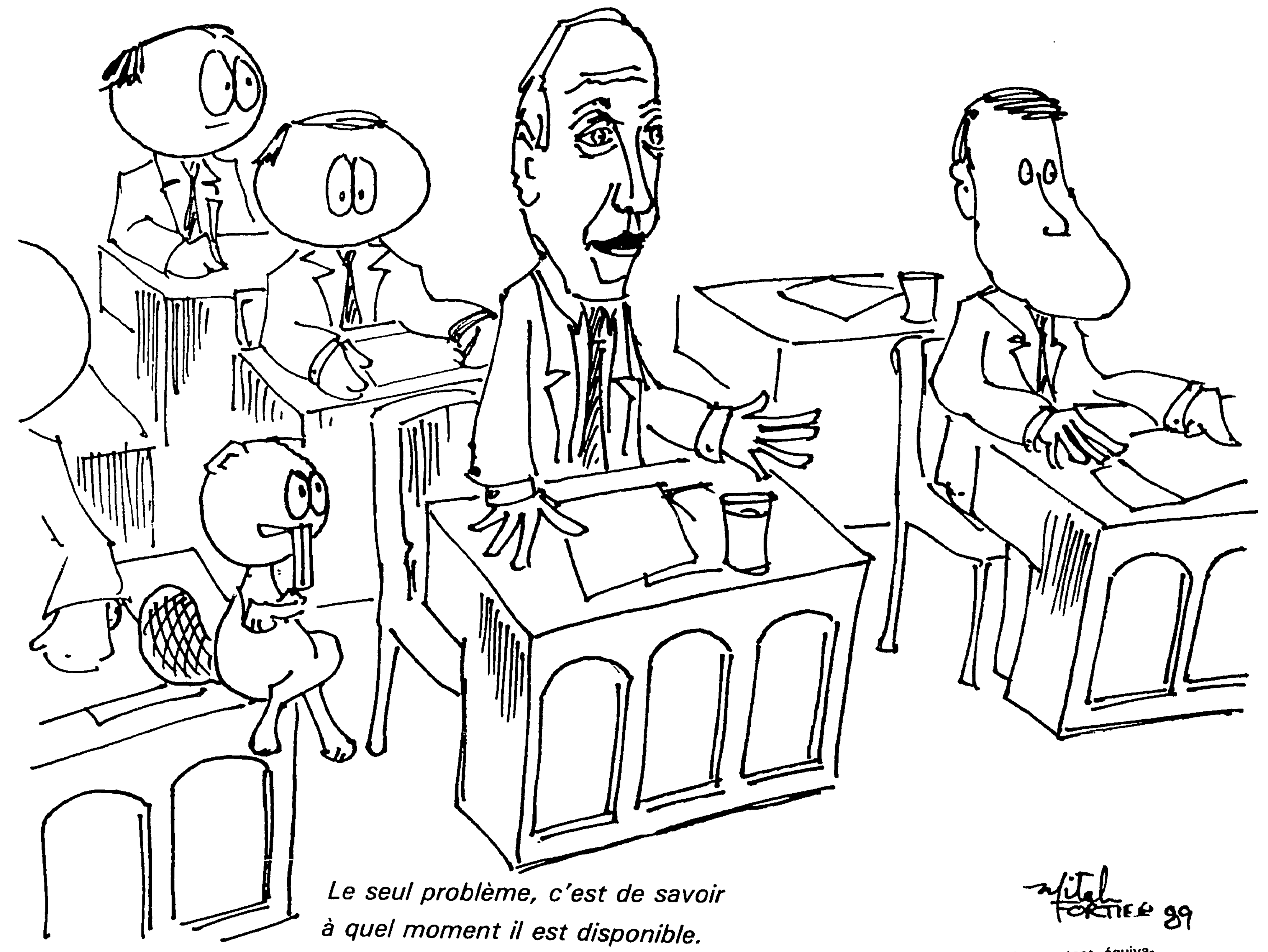
Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Caricature

«Ceux qui me connaissent savent que je suis toujours disponible»
- Gerry Weiner



Le seul problème, c'est de savoir à quel moment il est disponible.

Le requérant doit effectuer un paiement initial comptant équiva-

Nouvelles régionales

«Si on veut avoir quelque chose, ici à Lethbridge, il va falloir se battre»

- Laurent Conard

par **PIERRE BRAULT**

LETHBRIDGE - C'est en présence d'une trentaine de personnes que M. Laurent Conard a présidé à la 12e assemblée générale annuelle de l'ACFA régionale de Lethbridge, dans le local de cette dernière, le samedi 15 avril dernier.

Dans son rapport le président a souligné les moments difficiles que cette régionale a vécus au cours des dernières années. Il a aussi rappelé que les nombreux invités qui participaient à cette assemblée avaient tous le même message: le désir et la volonté de venir en aide à la régionale. Il ajoutait: «On a une foule de gens qui veulent nous aider, qui nous tendent la main. À nous de nous en servir.»

Durant la matinée, une vingtaine de personnes ont participé à un atelier traitant du plan de réorganisation de la régionale. Les animateurs Ralph Dilworth et Louis-Philippe Cormier ont incité les participants à se pencher sur les priorités que devrait se fixer la régionale pour les prochaines années. Ils ont aussi réfléchi sur les structures et le fonctionnement de la régionale.

Ils ont constaté qu'il serait plus facile d'opérer maintenant que la régionale a un nouvel agent de développement communautaire en la personne de Pierre Bourbeau. Ce dernier pourra ainsi assurer le suivi des différents dossiers, voir à la réalisation de la programmation et administrer le bureau.

En parcourant la programmation de la régionale pour 1989-90, il ne fait aucun doute que si les membres la réalisent en grande partie, ils auront raison d'être fiers du travail accompli. On y trouve de tout pour tous les goûts. Dans le secteur communautaire, on a prévu une étude scientifique de la régionale pour connaître la situation démographique qui change constammment et faire le point sur sa situation actuelle. Du côté du recrutement des anciens et des nouveaux membres, le comité culturel et social veut organiser une grande rencontre à l'automne de tous les francophones de Lethbridge et des environs.

On pense aussi à la relève et pour ce faire on formera un groupe de jeunes affilié à FJA. On aidera les jeunes à participer à des activités en français en dehors de la maison et de l'école. Par exemple le président aimerait que les jeunes participent à des camps d'été dans d'autres régions de la province pour que ces derniers prennent contact avec les autres jeunes franco-albertains.

La formation des bénévoles jouera un grand rôle dans le développement de la régionale et de la communauté francophone. Elle donnera ainsi aux bénévoles les outils nécessaires pour qu'ils puissent s'impliquer davantage sans pour autant se «brûler».



Voici les cinq bénévoles qui ont été honorés lors d'une brève cérémonie dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Lethbridge. De g. à d.: Raymond Viel, Murielle Horwood, Louis-Philippe Cormier, Madeleine Jobidon, Fernande Bergeron, directrice du développement communautaire à l'ACFA provinciale, Laurent Conard, président de la régionale et Corinne Lemire.

(Photo Pierre Brault)

Dans le secteur des communications, deux choses retiennent l'attention. La publication d'un feuillet permettra de rejoindre les membres facilement et rapidement. De plus on mettra sur pied un groupe de correspondants qui verront à faire connaître la régionale dans les pages du journal LE FRANCO. Sur ce dernier point le président a insisté pour dire que la région de Lethbridge est très peu connue du reste de la francophonie albertaine et qu'il faut absolument améliorer la visibilité de la régionale si on veut éviter l'isolement.

Dans le secteur culturel et social, les soupers-causerie, les soirées-rencontre, la cabane à sucre et l'épluchette de blé d'Inde, les activités culturelles et sportives seront autant d'occasions pour les francophones de fraterniser et de créer cet esprit de famille qui fait la force de communauté francophone.

Au cours des prochains mois, le secteur éducation prendra plus d'importance. Des conférenciers seront invités à parler des différents développements de l'éducation française dans la province. On veut aussi continuer le Camp Soleil, la préma-

(suite à la page 18...)



M. Denis Lord (à droite), directeur de la télévision française en Alberta, a remis au président de la régionale, M. Laurent Conard, une magnifique collection de disques classiques, au nom de la Société Radio-Canada en Alberta, en reconnaissance pour le travail bénévole accompli.

(Photo Pierre Brault)

Lettres ouvertes

Les prix Grand Coeur

LE FRANCO
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Cher M. Brault

Je tiens à vous remercier ainsi que là compagnie Air-Canada, pour l'épinglette et le certificat que vous m'avez remis en relation à mon bénévolat dans ma communauté. J'aimerais aussi remercier la ou les personnes qui ont soumis ma nomination.

J'apprécie beaucoup votre geste et j'espère continuer, du mieux que je peux, à servir la communauté qui m'a si bien accepté, quinze ans passés à Plamondon.

C. André Contant
Plamondon

Le Projet Conjoint II voit le jour



EDMONTON - Vendredi dernier, le 21 avril, M. Frank Saulnier (à gauche) signait, au nom d'Emploi et Immigration, le contrat pour la mise en marche du Projet Conjoint II. Ce projet de Création d'emploi permettra à 13 stagiaires de suivre un cours en développement communautaire comprenant 4 modules durant les 50 prochaines semaines. Pas moins de 11 organismes francophones participent à ce projet mis sur pied en collaboration avec l'Éducation Permanente de la Faculté Saint-Jean. Madame Suzanne Gagné (au centre), trésorière du Projet Conjoint, M. Réjean Grenier (à droite), vice-président et M. André Boudreau (à l'arrière), directeur de cette même société ont participé à la signature de cette entente.

(Photo Michel Raymond)

Ça pue à Bonnyville et plus ça va pire c'est!

par LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Ça sent pas bon en ville et plus ça va, pire c'est... Voilà ce que pensent et disent la plupart des citoyens de Bonnyville depuis l'arrivée du printemps.

Le lac Jesse ou si vous aimez mieux la marigot de la place a atteint un niveau de parfum que la communauté apprécie de moins en moins.

Selon le ministère albertain de l'environnement, le grand responsable est le déversement des égoûts municipaux dans le lac Jesse de 1949 à 1980. Les égoûts ont favorisé la croissance incroyable d'algues et de bactéries. De plus, le lac souffre d'un manque d'oxygène surtout en hiver, car ce dernier est peu profond. Donc au printemps et à l'automne, la mort et la pourriture des algues produisent une odeur nauséabonde peu agréable.

Selon le ministère il y a quatre solutions à envisager. Une première serait de creuser le lac d'un autre 3 à 4 pieds de profondeur au coût de 11 millions $.

Une deuxième serait de contrôler les algues par des produits chimiques et sceller le fond du lac avec une couche d'alum. Cela demanderait un investissement de 1 million $, mais sans garantie, donc peu recommandable.

La troisième option serait d'y verser les affluents de chaux du système municipal de purification des eaux telle que recommandée par le Comité de développement économique. Cependant, cette option n'est pas retenue comme valable par le ministère de l'environnement.

La dernière recommandation serait de réexaminer la fonction du marigot Jesse.

Pendant que les édiles municipaux étudient les effets des parfums émanant de Jesse, ça sent pas bon à Bonnyville!

Formation du premier club Toastmasters francophone dans l'Ouest

par PIERRE BRAULT

FORT McMURRAY - La demande d'adhésion au Toastmasters International a déjà été envoyée à Santa Ana en Californie pour la formation du premier club Toastmasters de langue française dans l'Ouest à Fort McMurray.

Selon M. Jean-Guy Thibodeau, ex-président du Waterways club, il y a , depuis quelque temps, un certain intérêt pour ce genre de club dans la ville des sables bitumineux.

«Ce sera sûrement bénéfique pour notre communauté. Cela permettra aux francophones de Fort McMurray d'améliorer leur français tout en les aidant à apprendre l'art de parler en public et à découvrir des chefs de file», déclarait à ce sujet M. Thibodeau.

«Le club sera multiculturel. Nous avons présentement 26 personnes intéressées à devenir membres du club et nous recevons aussi de nombreuses demandes d'information. Ces futurs membres viennent des Indes, de l'Algérie, de la France, des États-Unis et de l'Est du Canada», d'ajouter M. Thibodeau.

La première rencontre a eu lieu le 22 mars dernier et consistait en une démonstration d'une réunion régulière d'un club Toastmasters et mettait l'emphase sur les avantages à devenir membres de ce club.

On sait que durant les mois de mars et avril de nombreux concours oratoires ont lieu dans la province tant chez les anglophones que chez les francophones. D'ailleurs le nombre de jeunes conférenciers augmente d'année en année surtout chez les jeunes qui fréquentent le programme d'immersion français.

M. Thibodeau a tenu à souligner que le club est ouvert aux personnes de 18 ans et plus, hommes ou femmes. De plus le coût d'adhésion au club est déductible de l'impôt à cause de son aspect éducationnel.

«Même si nous mettons le sérieux nécessaire à améliorer notre élocution en public, nous voulons aussi apprendre dans une atmosphère agréable», d'ajouter M. Thibodeau.

Ce dernier invite donc toute personne intéressée à devenir membre ou à obtenir plus d'information, à communiquer avec lui au 791-1842 ou avec Térèse au 743-2045.

Le Conseil des écoles catholiques du Lakeland reçoit 150 000 $

BONNYVILLE - Le président du Conseil des écoles catholiques du Lakeland, Marcel Sanregret a annoncé récemment que le conseil scolaire avait reçu une allocation spéciale de 150 000 $ du ministère de l'Éducation pour venir en aide au maintien et à l'amélioration des programmes durant l'année scolaire 1988-89.

Les commissaires ont indiqué que ces argents seront répartis dans les écoles pour ajouter aux bibliothèques et aux projets spéciaux en matière d'éducation française, ainsi que pour acheter des ressources pédagogiques, du matériel de référence et didactiel.

Cette subvention est le résultat d'une analyse de fonds qu'a entrepris le conseil scolaire pour identifier les coûts supplémentaires attribuables aux programmes de français, d'immersion et anglais dans les écoles Élémentaire Notre-Dame, Dr Brosseau et Secondaire Notre-Dame à Bonnyville, ainsi qu'aux programmes d'immersion et anglais à l'École Saint-Dominic à Cold Lake. Les administrateurs ont préparé une étude détaillée de tous les coûts fondamentaux et additionnels directement et partiellement reliés à l'offre des trois programmes de langue.

«Les commissaires Lajoie, Ducharme, le directeur général adjoint Lemire et moi-même sommes rendus à Edmonton rencontrer Reno Bossetti, sous-ministre, Carl Daneliuk, sous-ministre adjoint et Adrien Bussière, directeur du Language Services Branch. Nous leur avons présenté un mémoire demandant de l'aide financière afin de maintenir et d'améliorer la qualité de nos programmes. Nous avons eu une excellente rencontre et les représentants du Ministère ont compris la singularité de notre situation», explique le président Sanregret.

«Notre district s'est toujours engagé à offrir des programmes de français complets de la maternelle à la 12e année aux élèves francophones qui ont des droits d'après l'article 23 de la Charte canadienne. De même, les élèves anglophones qui veulent apprendre le français peuvent suivre un programme d'immersion de la maternelle à la 9e année ou des cours de français langue seconde à partir de la 4e année», disait M. Sanregret.

La réponse du ministère de l'Éducation a été de mettre sur pied un comité interne spécial pour examiner à travers la province la question des coûts supplémentaires de ce genre. Le résultat final de cette enquête a été que le Ministère a reconnu la nécessité de fournir des fonds additionnels pour aider un bon nombre de conseils scolaires, entre autres le Conseil des écoles catholiques du Lakaland qui a reçu 150 000 $. De plus, le Ministère a introduit une nouvelle formule de subvention pour répondre aux besoins particuliers des conseils scolaires qui offrent de l'enseignement aux élèves francophones inscrits dans des écoles françaises et des programmes français.

B.P. retarde la 2e phase de Wolfe Lake à Bonnyville

par LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - À la fin du mois de mars, B.P. et son partenaire Petro-Canada annonçaient la remise indéfinie de la 2e phase du projet Wolfe Lake, qui est en fait le projet principal de B.P. à Bonnyville.

Malgré toutes les assurances des représentants de B.P., Messieurs David Claydon, président et directeur général de B.P. et Stew MacKinnon, relationniste de la compagnie, la population de Bonnyville et la région ont réagi rapidement et négativement à cette annonce.

Les deux médias d'information de la région ont immédiatement signalé la dépendance économique de la région qui passe de bonne à mauvaise aux caprices des grandes multinationales du pétrole et du prix du baril d'huile sur les marchés mondiaux.

B.P. qui, depuis son arrivée dans la région, jouissait d'une bonne réputation comme citoyenne corporative a été surprise de la réaction vive et négative de la population à son égard. En fait, B.P. a fait face aux réactions de la population régionale lors d'une réunion, le 10 avril dernier, du comité consultatif de la communauté.

Par ailleurs, B.P. veut extraire plus d'eau naturelle pour continuer à maintenir son opération de la première phase de Wolfe Lake. Mais avec la suspension de la 2e phase, le recyclage de l'eau tel que proposé dans la 2e phase et utilisé dans la première devient impossible. Sans cette autorisation, Wolfe Lake 1 devra opérer à moins de 50% de sa capacité de production.

De nombreux citoyens s'en sont pris à B.P. qui met des employés à la porte et met l'économie locale dans une position précaire. On l'accuse même de pousser l'effronterie jusqu'à exiger plus d'eau plutôt que d'attendre à 1991 lors de l'ouverture du pipeline qui transporterait l'eau de la rivière Saskatchewan nord dans la région.

D'ailleurs, ce projet favorisé par le député local Ernie Isley, n'a jamais connu la faveur des grandes compagnies exploitant dans la région. À cette surprenante et passionnée sortie de plusieurs membres de la communauté, le gérant de la 2e phase de Wolfe Lake, M. Ed Connolly a tenu à souligner l'importance et la permanence de B.P. dans la région. «Nous entendons être ici encore longtemps. Nous y sommes depuis 10 ans, nous avons investi des milliards de dollars et ne sommes pas à la veille de partir», a-t-il spécifié. Pour sa part, le nouveau ministre de l'agriculture, M. Isley, a sommé, B.P. Esso, Suncor, etc, de respecter leurs engagements de construire ou bien de partir de la région. M. Isley dit en avoir plein le dos des sautes d'humeur et des caprices des multinationales du pétrole qui ouvrent et ferment le robinet à leur guise sans tenir compte de la stabilité économique de la région.

Ce dernier entend soumettre au Cabinet Getty des propositions pour forcer la main des grosses compagnies à respecter leurs engagements. Il préconise la mise sur pied d'un fonds de stabilisation, genre de plan d'assurance comme il en existe en agriculture. Il s'agit d'une contribution de l'industrie et des gouvernements à un fonds spécial quand les prix sont hauts et d'où sortent les octrois nécessaires au soutien de l'exploitation quand les prix chûtent.

M. Isley propose aussi un programme de prêts flexibles permettant à l'industrie d'emprunter dans les temps difficiles et de rembourser durant les bonnes périodes.

«Il est grand temps que le gouvernement définisse sa politique dans ce domaine», de dire M. Isley. «Je soupçonne fortement que ces remises de projets ont beaucoup à faire avec celui du pipeline d'eau de la rivière Saskatchewan nord. Ces messieurs s'amusent à mettre de la pression», d'ajouter le ministre.

Durant la récente campagne électorale les Conservateurs ont réaffirmé leur désir de compléter ce projet de pipeline.

Suite à l'élection, il y aura des changements parmi les membres qui siégeaient au sein du comité d'étude du pipeline de Cod Lake. M. Isley maintient qu'il continuera à siéger sur ce comité et que le Premier ministre Getty nommera les autres membres d'ici peu.

Pour sa part, le ministère de l'Environnement assume que le niveau de l'eau se maintient.

Selon M. Glen Greenwood de la firme Chemex Consulting, le gouvernement se doit d'examiner d'autres options en plus de la rivière Saskatchewan, car cette solution «miracle» pourrait par elle-même être de courte durée.

Est-ce que la rivière Saskatchewan peut alimenter indéfiniment la ville d'Edmonton, la région, la province de la Saskatchewan, en plus des exploitations pétrolifères de Cold Lake et Bonnyville? Voilà la question?

Arts et spectacles

«Les Grands Départs», une histoire de famille

La toute dernière production du Théâtre Français d'Edmonton met en scène le texte tout en finesse de Jacques Languirand: Les Grands Départs, dont le thème principal fait état des difficultés qu'éprouve une famille en son propre sein, ainsi que dans ses relations vis-à-vis du monde extérieur. Chaque personnage de la pièce est à la fois complexe et d'une richesse indéniable, et Sylvie Nicolas, le metteur en scène, démontre, par son excellent travail, une exigence et une sensibilité qui dépassent de loin la chorégraphie purement mécanique.

Il faut reconnaître que pour une troupe d'amateurs - bien que certains d'entre eux soient déjà «rôdés» aux planches d'Edmonton - les acteurs s'en tirent magistralement dans l'ensemble, et que l'on ne peut que les féliciter d'avoir su rendre la sensibilité et les nuances des personnages de Languirand. Luc Prudhomme est un Hector à la fois sensible et cynique qui sait éviter le piège de l'exécration; Claudette Guimond nous convainc aisément de sa Margot amère mais toujours pleine d'espérance et Ève Marie Forcier crée avec finesse une Sophie fraîche et déjà désillusionnée. Thérèse Dallaire, quant à elle, remue comme toujours les cordes sensibles du public, interprétant avec brio une Tante Eulalie pitoyable et attendrissante et Jacques Beaupré, malgré le mutisme de son grand-père, possède une présence indéniable sur scène, ce dont on ne peut que le féliciter. Denis Martin Chabot, pour sa part, s'en tire bien lors de sa brève apparition, mais il semble que sa performance serait d'une plus grande crédibilité s'il avait travaillé davantage l'expression gestuelle propre à l'âge d'Albert.



Le très bon travail de Witold Kurpinski et de son équipe de décorateurs est une fois de plus à souligner, et pour finir, tirons aussi notre chapeau - rêve de toute coiffeuse n'est-ce-pas? - aux coiffures que les comédien(ne)s se sont créées, tout spécialement celle de chef de Claudette Guimond.

Isabelle Douvisi

Le Franco... une lecture qui informe

Une conférence pour développer le pouvoir personnel, donnée par Madame Christiane Côté

Le Comité femmes de l'ACFA régionale d'Edmonton et l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean présentent une conférence le samedi 13 mai prochain qui s'intitule: «La peur du succès: développer mon pouvoir personnel».

Madame Christiane Côté, psychologue diplômée de l'Université Laval présentera la conférence qui se résume comme suit:

Bien des gens se méfient du pouvoir et le voient d'un mauvais oeil. C'est qu'on associe souvent le phénomène du pouvoir à la manipulation, à la répression ou à l'exploitation.

Pourtant, exercer son pouvoir personnel, c'est tout simplement chercher à adopter une attitude active dans la vie, plutôt que de se sentir victime des autres et de l'environnement. On peut donc avoir beaucoup de pouvoir et respecter les autres.

En fait, les gens qui ont beaucoup de pouvoir personnel ont tendance à valoriser le respect des différences individuelles. Ce sont souvent les «victimes» et les personnes frustrées qui font le plus preuve de jalousie envers ceux et celles qui ont du succès, car elles supportent mal qu'on démontre qu'il y a d'autres issues que l'impuissance et l'amertume.

La conférencière abordera trois thèmes: 1. On a le pouvoir qu'on pense qu'on a. 2. Les caractéristiques des personnes qui ont du pouvoir. 3. Comment développer son pouvoir personnel?

Madame Christiane Côté, conférencière, agit depuis 1980 à titre de conseillère en développement des ressources humaines auprès de nombreuses organisations publiques et privées. Spécialiste de la formation en milieu de travail, elle a conçu et animé une panoplie d'ateliers. Ses interventions touchent des domaines tels: la gestion du personnel, la motivation, la planification de carrière, la communication, etc. Au cours des dernières années, elle a développé une expertise reconnue en conception et en animation d'activités de formation sur la gestion de la carrière et sur l'équilibre de vie professionnelle/vie personnelle.

La conférence sera suivie d'un vin et fromage en compagnie de Madame Côté ainsi qu'un souper et un spectacle en soirée. Le spectacle met en vedette une compositrice-interprète de chez-nous, Josée Lajoie et un tout nouveau répertoire de monologues présentés par Thérèse Dallaire, Adèle Fontaine et Doris-Michel Montpetit.

Agriculture

Contribution à l'assurance-récolte: l'échéance approche

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski prévient les agriculteurs canadiens de ne pas compter sur de l'aide spéciale cette année en cas de pertes de récoltes dues à des calamités naturelles.

«Les agriculteurs doivent se protéger en contribuant à des programmes d'assurance-récolte, souligne M. Mazankowski. Il s'agit du moyen privilégié par le gouvernement fédéral pour aider financièrement les producteurs qui subissent des pertes de récoltes.»

Les dates d'échéance pour contracter une assurance-récolte sont, en général, le 31 mars dans le cas des fourrages et le 30 avril pour les autres cultures.

L'État verse une contribution substantielle aux régimes d'assurance-récolte des provinces. À l'heure actuelle, les agriculteurs payent au plus 50% de la prime et le gouvernement fédéral verse l'autre moitié dans la plupart des provinces. En 1988-1989, la contribution fédérale s'est élevée à près de 200 millions de dollars. Les gouvernements provinciaux payent habituellement les frais d'administration, lesquels ont atteint environ 45 millions de dollars en 1988-1989.


Don Mazankowski

«Le gouvernement fédéral estime que c'est le programme d'assurance-récolte qui offre la meilleure protection aux agriculteurs, poursuit le Ministre. Pour cette raison, nous avons pris les devants en vue de le renforcer pour 1989 en comblant les lacunes qui sont apparues au cours de la sécheresse de l'an dernier.»

La grande faiblesse des valeurs assurées par rapport aux prix réels du marché est l'une des principales critiques qui aient été faites au sujet du programme d'assurance-récolte en 1988. Afin que la protection offerte se rapproche davantage des prix à la récolte, les agriculteurs des Prairies, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique pourront choisir un prix ouvert qui sera établi plus tard cette année. Plusieurs provinces ont également pris des mesures pour accroître ou améliorer leur programme d'assurance-fourrage.

Une revue fédérale-provinciale du programme d'assurance-récolte est actuellement en cours dans le but d'offrir une meilleure protection aux agriculteurs, par l'entremise d'amendements à la loi fédérale sur l'assurance-récolte. Il est à epérer que ces modifications pourront être apportées à temps pour la campagne de 1990.

Les tarifs commerciaux pourraient être éliminés plus tôt

OTTAWA - En vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, les tarifs sur le canola, le soja, le lin et les produits dérivés seront éliminés progressivement sur une période de dix ans. Toutefois, il se pourrait qu'ils soient éliminés d'ici le 1er janvier 1990, moyennant l'approbation des deux pays en question.

En vertu de l'article 401.5, les tarifs pourront être éliminés plus tôt que ne le prévoit l'Accord. En vue d'accélérer le processus, les secteurs canadien et américain doivent prouver à leur gouvernement respectif que les deux parties sont d'accord sur ce point. Si les autorités canadiennes et américaines sont convaincues, une entente sera négociée.

Les chefs d'industrie sont tenus de prendre l'initiative. En général, les industries de transformation et les associations du secteur canadien des oléagineux favorisent cette façon de procéder. À l'heure actuelle, les industries canadiennes font face à des tarifs plus élevés sur les oléagineux et leurs produits dérivés à destination des États-Unis que les industries de ce dernier pays lorsqu'elles expédient ces mêmes produits au Canada. L'élimination accélérée de tous les tarifs, au lieu de l'élimination progressive sur dix ans, assujettirait les industries du Canada et des États-Unis aux mêmes règles du jeu.

Aux États-Unis, l'American Soybean Association a aussi exprimé son appui à l'élimination accélérée du tarif sur le soja et sur les produits à base de soja.

Quant au processus d'élimination accélérée du tarif sur les oléagineux, les négociations sont toujours au premier stade. Un avis général a été publié dans l'édition du 4 mars de la **Gazette du Canada** pour que la présentation des demandes se fasse avant le 31 mars. Ensuite, le gouvernement amorcera les consultations avec le secteur.

On consultera aussi le Comité consultatif sur le commerce extérieur et les Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur quant à la liste des demandes obtenues. Une liste des demandes sera publiée dans une édition ultérieure de la **Gazette du Canada.** Les groupes et les particuliers disposeront de 45 jours, à compter de la publication, pour faire connaître leurs commentaires.

La page de l'A.C.F.A.



LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ALBERTAINE ET LE MULTICULTURALISME: UN PORTRAIT DE LA SITUATION (DEUXIÈME PARTIE)

Tableau 2
Le symbolisme de la confrontation: Une esquisse des questions symboliques pour les non-francophones en Alberta

1. Éléments de reproche

1. **L'argent**
   - des subventions fédérales: un accès privilégié, réservé aux seuls francophones.
   - le droit au transport scolaire subventionné: des subventions refusées systématiquement aux autres groupes désireux de fréquenter leurs propres écoles.
   - le déséquilibre des services: «les francophones reçoivent plus que nous».
   - «nous payons pour les francophones» («notre» argent): si les francophones reçoivent plus de services, ceux-ci sont payés par nos impôts»
2. **La poursuite d'institutions séparées**
   - les institutions multiculturelles: le refus de participation aux institutions interethniques «comme les autres groupes ethniques».
   - des écoles réservées aux seuls francophones: on conçoit l'école française comme une école de langues et la différence avec les écoles d'immersion n'est pas comprise.
   - l'impact des campagnes francophones sur les parents et les enfants lorsqu'on dit: «vos enfants retardent le progrès de nos enfants».
3. **Le status spécial**
   - les peuples «fondateurs»: le concept est trop étroit et ne tient pas compte des différences régionales: «nous aussi nous sommes des peuples fondateurs dans notre région».
   - le nombre: les francophones étant moins nombreux que les plus grands groupes de la province, leurs droits sont moins prioritaires
   - les droits légaux: les droits des francophones découlent d'une situation dans l'Est du pays et n'ont rien à voir ici.
4. **Les franco-albertains tenus pour représentants du Québec**
   - les problèmes des anglophones du Québec: la crise de l'affichage en anglais citée pour justifier la politique albertaine vis-à-vis des francophones
   - la position des franco-albertains: conçue comme étant forte à cause de «l'appui du Québec» («...then there's always strong Québec.»)
5. **La revendication des droits**
   - l'affrontement politique considéré contraire aux traditions albertaines
   - les déclarations des francophones aux médias pour demander le respect des droits tenues comme contreproductives: «les albertains n'acceptent pas qu'on les force à faire quelque chose».

2. Des questions évitées ou laissées dans l'oubli

1. La position privilégiée de l'anglais et de la culture «anglo-saxonne»
   - le status des groupes «ethniques» est défini par rapport au groupe anglo-saxon, tenu comme la «norme».
   - la prééminence de l'anglais n'est pas contestée
   - accepter que les francophones en Alberta aient des droits que n'ont pas les groupes «ethniques» équivaut à accepter un status de citoyens de troisième classe, derrière les francophones qui se trouveraient en position inférieure aux anglophones
2. L'unité nationale comme justification des politiques concernant les langues officielles du Canada
   - aucune évocation directe ou indirecte pendant les entrevues
3. Le concept de citoyenneté canadienne
   - la question des droits des canadiens-français dans les provinces hors Québec: non évoquée
4. Les droits des francophones
   - les droits des francophones au niveau du pays, contestés en fonction du nombre dans la province et/ou la région
   - la tradition albertaine de respecter les commissions scolaires exige qu'on ne les force pas de donner suite aux revendications francophones
5. La participation de l'Alberta dans le processus constitutionnel
   - la Charte des droits et libertés (ex. l'Art. 23) traitée comme une entente décidée par d'autres

3. Des positions idéologiques basées sur le sentiment d'injustice

1. Le concept des peuples fondateurs régionaux
   - la politique fédérale du bilinguisme conçue comme une négation des droits mérités par ceux qui ont défriché les terres comme premiers cultivateurs
2. La politique fédérale comme produit d'un processus auquel les Albertains sont étrangers
   - les décisions fédérales concernent seulement le Canada central
   - l'histoire avant le peuplement de l'Alberta a peu ou pas d'intérêt pour aujourd'hui: «Des choses qui se sont passées il y a 150 ans dans l'Est du Canada ne nous concernent pas.»
   - silence devant l'idée que l'Alberta, en tant que jurisdiction, serait obligée de mettre en pratique des droits donnés dans la Charte Canadienne des Droits et Libertés.

N.B. Les points de vue esquissés ne représentent pas les attitudes d'un individu ou d'un groupe donné. Ce tableau résume les points considérés symboliques ou importants par divers interlocuteurs.

LES INTERACTIONS AVEC LA POLITIQUE D'UNE ASSOCIATION FRANCOPHONE

La structure des attitudes des différents groupements associés au mouvement en faveur des politiques multiculturelles est d'une importance capitale pour une association provinciale désireuse d'oeuvrer dans un milieu où cette politique commence à prendre les allures d'une idéologie demi-officielle. (...) Les groupes minoritaires désireux de défendre des positions acquises et d'élargir le champ d'application des droits qu'ils possèdent en droit, ont besoin de se trouver des amis.

C'est pourquoi nous croyons à l'utilité d'une action suivie au sein de l'ACFA pour suivre le dossier des autres groupes ethnoculturels de façon systématique.

Les dimensions des attitudes qui servent comme base pour s'opposer aux positions des francophones en Alberta, exposées au tableau 2, peuvent servir comme base de réflexion future. (...) Pour chaque point, en considérant la situation particulière de la province, le leadership d'une association comme l'ACFA serait en mesure de définir une réponse.

Le tout repose sur l'idée de définir une politique de bonne entente, faire le marketing des idées qui appuient les francophones, sans chercher des querelles inutiles et sans renier des points de principe importants.

Nous croyons, en fonction de notre étude, que l'ACFA - comme toute autre association francophone - devrait être en mesure de définir une stratégie visant à:

-**sensibiliser les membres de l'association** aux enjeux de la situation et aux données nécessaires pour prendre des positions positives et utiles pour la poursuite de politiques positives vis-à-vis tous les groupes non-francophones;

-**clarifier la façon d'aborder les médias** et les utiliser de façon avantageuse, en neutralisant les oppositions et en promouvant les alliances;

-**maintenir des rapports avec les groupes ethnoculturels** de sa province qui seraient au mieux harmonieux et, dans la majorité des cas, amicaux.

-**accueillir des francophones d'origine immigrante récente** en respectant leurs caractéristiques culturelles et en utilisant leurs forces pour augmenter la force vitale de la minorité francophone.

Calendrier des activités culturelles — Mai 1989

Pour que vos activités à caractère socio-culturel soient publiées dans ce calendrier, veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.	**1 Edmonton** - Spectacle annuel présenté par La Girandole d'Edmonton. Détails à suivre.	**4, 11, 18, 25 Plamondon** - Dîner communautaire au Centre des Pionniers	**5, 6 - Edmonton** - Le Théâtre Français d'Edmonton présente «LE GRAND PRIX DU SIÈCLE» à 10h30 au Musée provincial. Pour billets ou info: Huguette au 436-7016.	**8 Edmonton** - Assemblée générale des Chevaliers de Colomb au Centre des Chevaliers (10140 -119 rue). Débute à 19h30 et pour info: Hector au 470-0829.
12 Bonnyville - Concert annuel du Club de danse de Bonnyville au Lyle Victor Albert. Pour info: A.C.F.A régionale de Bonnyville au 826-5275.	**12, 13, 14, Edmonton** - Le Théâtre Français d'Edmonton présente «LES FOURBERIES DE SCAPIN» à 20h00 à la Faculté Saint-Jean. Pour info: Hélène au 469-0829.	**14 Bonnyville** - Concert annuel des Vols-au-Vents au Lyle Victor Albert. Pour info: A.C.F.A. régionale de Bonnyville au 826-5275.	**17 Edmonton** - «Échange de Cartes d'Affaires» de 17h00 à 19h30. Lieu à déterminer. Pour info: Richard au 423-5547.	**26 Edmonton** - MÉTRO-CINÉMA. Présentation du film français «UN ZOO LA NUIT» au théâtre de l'Office National du Film à Place Canada à 20h00. Pour info: Sonya au 439-8208 en soirée.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Michèle Torr «Michèle Torr» Sélect/Charles Talar CT-20 001. Interprète aux multiples dons, Michèle Torr possède parfaitement la maîtrise de son art. Après avoir obtenu de beaux succès populaires outremer («Je m'appelle Michèle», «C'est dur d'avoir 16 ans», «Dans ma vie», etc.), elle nous revient aujourd'hui avec un superbe microsillon dont les nouvelles chansons appellent à la tendresse et à l'amour. D'intérêt particulier ici: «Sentiments» (premier 45 tours), «I Remember You», «Partir un jour» et la chanson entraînante «Je t'avais rapporté». Un disque à offrir pour séduire subtilement.

Maurice Ravel «L'enfant et les sortilèges» Polygram/Deutsche Grammophon 423 718-2. «L'enfant et les sortilèges», une pièce d'opéra, une fantaisie lyrique dansée, fut composée par Ravel en 1920. Il s'agit de l'histoire d'un gamin qui décide de s'en prendre aux animaux domestiques et aux meubles de sa maison pour satisfaire son mécontentement. C'est alors que la magie entre en jeu. Un à un, les animaux meurtris et les objets brisés se mettent à parler et à se plaindre amèrement. L'enfant (Françoise Ogéas), la chatte(Jane Berbié), la chauve-souris (Colette Herzog), le fauteuil (Heinz Rehfuss), etc. Le directeur-artistique (Orchestre National de la R.T.F.) est Lorin Maazel. Un enregistrement de mérite avec de riches couleurs orchestrales qui comptent pour beaucoup.

Olivia Newton-John «The Rumour» MCA 6245.
On se souvient assurément de cette chanteuse d'Angleterre pour ses nombreux succès du passé: «Physical», «Let Me Be There», etc. Cette nouvelle offrande vinylisée ne réserve pas de grandes surprises, mais à la radio des derniers jours on prend plaisir à faire tourner la chanson-titre «The Rumour» de la plume de Bernie Taupin et produite par Elton John. «Love & Let Live», «Tutta La Vita» et «Car Games» ont également du mérite. Bref, la belle Olivia ne laisse pas moins transparaître ici avec ses nouvelles chansons une volonté de toucher un public plus large par des orchestrations que l'on serait tenté de qualifier de plus commerciales.

Don Williams «Prime Cuts» Capitol Cl-91444. Don Williams est ce vieux renard de la musique country nashvillienne qui faisait déjà partie intégrale du groupe folklorique The Pozo Seco Singers. Williams possède un style unique; l'entendre c'est le reconnaître. Ce cinquième album ramassis regroupe ses plus grands succès de 1986 à aujourd'hui: «Desperately», «Old Coyote Town», «Heartbeat In The Darkness», «I wouldn't Be A Man», etc.. en plus de deux nouveaux titres inédits: «What's The Score» et «She's A Heart Full». Un disque à offrir pour séduire subtilement....beaucoup de tendresse.

Carrières et professions

Une école française n'est jamais aussi française qu'on le voudrait

par NOËLLA FILLION

JEAN-CÔTÉ - Le 21 mars dernier il y avait panel d'information ayant pour thème: **L'école secondaire française: un pas vers l'avenir.** Une première session avait lieu à 12h30 à l'école Héritage tandis que le même soir, les parents étaient invités à venir écouter ces témoignages. Madame Dolorès Nolette, enseignante à l'école Héritage agissait comme modératrice.



Nous avons un aperçu des huit membres du panel qui a discuté de l'éducation française au niveau secondaire.
(Photo Noëlla Fillion)

Le premier paneliste invité à adresser la parole était M. Marc Beaudry de Gravelbourg. Il fut jusqu'à récemment le directeur des études du Collège Mathieu et est présentement coordonnateur du Centre d'Éducation Permanente en Saskatchewan. Il nous dit que, selon lui, une école française n'est jamais aussi française qu'on le voudrait, puisque nous vivons dans un milieu anglophone bien dominant. Toujours, selon lui, il y a une différence de base entre une école française et une école anglaise. L'école française devrait être meilleure parce que là, on veut tellement. «On veut prendre tous les moyens pour que ça marche. Le directeur mange des clous le matin pour être assez «tough» pour la journée ou bien il devient un tyran. C'est aussi la personne qui reçoit beaucoup de conseils.»

En 1967, le document de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et biculturalisme définissait la culture comme étant une manière d'être, de vivre et de penser. C'est l'ensemble des moeurs et des habitudes, un groupe qui est unit par une même langue. En d'autres mots, c'est notre façon de vivre.

Les francophones, ce sont des gens ouverts à tout le monde parce qu'ils en sont influencés. Dans notre société, l'étudiant pourrait se définir comme un jeune qui a appris à parler l'anglais trop vite et trop facilement. C'est un jeune qui étudie en français mais tout ce qui l'intéresse est en anglais. Pourtant, c'est ce jeune à qui l'on transmettra l'héritage culturel et qui le transmettra à son tour.

Une école française doit véhiculer une culture française qui réponde à son «moi», comme élève. Le jeune doit sentir que l'école existe pour lui, et souvent l'élève n'a pas décidé pourquoi il y va.

Linda Lavoie, native de Saint-Isidore et présentement étudiante au Collège Mathieu, vint rendre le témoignage de son vécu en 10e année à l'école Routhier, en 11e année et 12e année dans une école française.

Ce fut ensuite le tour de Lisa Bégin de nous faire part de son expérience en 10e année à l'école G.P.Vanier et de son entrée à sa 4e école, le Collège Mathieu, l'école de son choix.

Réjean Lavoie, pour sa part a fait son secondaire au Collège Mathieu et est présentement inscrit à l'Université de l'Alberta où il étudie en génie mécanique, institution anglophone où il croise des gens venant de d'autres pays. Il s'est vite trouvé des trucs pour apprendre et comprendre l'anglais.

À Edmonton, il fréquente le coin de la Faculté Saint-Jean pour retrouver des francophones. Là, il peut s'amuser dans sa langue. L'Université, c'est un gros défi.

En plus, il fait partie des Jeunes entrepreneurs francophones, de F.J.A. Il va à l'église en français là où le prêtre parle sa langue. Il a participé à la Cabane à sucre et au Carnaval de Saint-Isidore. Il est allé au concert de Daniel Lavoie. Ainsi, il prend les moyens pour garder un contact continuel avec la francophonie. Et «c'est ce qui fait que j'ai gardé ma langue», disait-il en terminant.

Marc-Alain Fortier, natif de Sherwood Park, ayant fréquenté les écoles d'immersion à Edmonton et à Calgary, jusqu'à la 6e année, a connu ensuite l'école française. Il nous a fait part de ses craintes à affronter les études postsecondaires et ses limites possibles à s'inscrire aux programmes offerts. Il dit n'avoir eu aucun problème à se familiariser avec les termes vehiculés dans les matières auxquelles il s'est inscrit. Pour lui, c'était très important de garder la langue française, de garder son héritage et sa culture.

Un enseignant de l'école Sainte-Anne, M. Elie Pierre-Gilles vint à son tour donner son point de vue. D'origine haïtienne, M. Pierre-Gilles, dit que d'après son expérience, c'est possible de vivre en français non seulement au Québec, mais aussi à Calgary et à la Rivière-la-Paix.

À l'école Sainte-Anne, on offre des cours par correspondance en français aux élèves du secondaire qui ne trouvent pas l'option qu'ils choisissent. On y offre également l'initiation au marché du travail. À cause du peu d'élèves présentement inscrits au secondaire, on offre la 10e année seulement mais l'an prochain on y offrira également la 11e année.

Il disait à son auditoire com-

(suite à la page 13...)

Éducation française

(suite de la page 12...)

posé des élèves de 7, 8 et 9e années que c'était à eux de le demander. À l'école Sainte-Anne, les jeunes ont demandé et les professeurs ont écouté. On leur a offert un choix de cours de musique et pour répondre au désir de la majorité, on a opté pour un cours de guitare. «La fierté, ça ne se voit pas, ça se vit». Il leur a dit combien ils étaient chanceux - peu ont l'opportunité d'être dans une école complètement française.

M. Greg Leblanc, en Gaspésien qu'il est, nous dit qu'il est issu d'un père francophone et d'une mère hongroise. Ses parents étaient anglophones mais ils l'ont inscrit dans une école française. Vivant depuis peu à Saint-Isidore, il a constaté que les jeunes ont une bonne chose en main et qu'il faut continuer. «Le postsecondaire, ça viendra avec.» Il assiste au développement de Saint-Isidore et, selon lui, le potentiel de l'avenir est très bon. Il prévoit un avenir incroyable ici dans le Nord.

Yvon Mahé, prit à son tour place au podium. Il tint surtout à souligner la valeur de l'éducation française qui devient très importante pour le développement humain. «Il est fini le temps dans le monde de survivre comme unilingue. Il est primordial d'être bien soi-même, d'être soi-même et d'être bien avec d'autres personnes de d'autres langues. Nous sommes des personnes qui nous aimons parce que nous nous comprenons. Il est important de prendre une année même de plus dans une école française car ainsi nous serons mieux préparés au marché du travail. On pourra mieux s'aimer dans sa peau jusqu'à 90 ans.»

«Pour l'an prochain, on pense apporter de 6 à 8 portatives à l'école Héritage. On s'est penché sérieusement sur l'avenir de l'école française de la Rivière-la-Paix. Nous sommes réalistes. Dès septembre 1990, nous songeons à un centre scolaire communautaire pour '91 - '92.»

«C'est ici à la Rivière-la-Paix que vous avez la chance d'avoir et d'être dans une école secondaire. Que l'on ouvre une école française de la 1ère à la 9e année, ça, c'est une «première» en Alberta. Nous voulons mettre une 10e année en marche comme il faut.»

Selon M. Mahé, on offrira un diplôme avancé et un diplôme général. On envisage d'avoir des cours par téléconférence. «En avril nous avons l'intention d'avoir une rencontre avec les élèves de 9e année. On veut se pencher sur la qualité du français parlé. Il y a avantage à fréquenter une école privée, mais il y a combien plus de défi dans une institution publique comme le nôtre», disait-il en terminant.

Carrières et professions



Les cinq étapes de votre déclaration d'impôt

Dans ses louables efforts visant à simplifier la corvée de la déclaration de revenus, Revenu Canada propose aux contribuables une méthodes en cinq étapes.

Le guide d'impôt général décrit le processus étape par étape et la déclaration de revenus (la section détachable au centre du guide) énumère les différentes étapes.

La première étape sert à l'identification. Dans cette partie vous indiquez votre nom et votre adresse au complet. Vous inscrivez aussi votre date de naissance, votre état civil, votre numéro d'assurance sociale ainsi que celui de votre conjoint, si vous êtes marié. Vous devez indiquer si vous avez déjà effectué une déclaration de revenu et spécifier l'année le cas échéant.

Vous inscrivez quel genre de travail vous faisiez en 1988 et le nom de votre employeur actuel. Si vous étiez travailleur autonome en 1988, indiquez la province ou le territoire dans lequel vous travailliez. Indiquez également dans quelle province ou quel territoire vous résidiez au 31 décembre 1988.

Une sous-section a été prévue afin d'indiquer la date de votre arrivée ou de votre départ, si vous vous êtes établi au Canada ou si vous êtes devenu un non-résident en 1988. Enfin, si vous remplissez une déclaration de revenu à l'égard d'une succession ou d'un contribuable décédé, inscrivez la date du décès de la personne en question.

Cette première étape est aussi relativement simple. Elle s'intitule «Calcul du revenu total». Vous ferez face à des difficultés seulement si vous n'avez pas gardé un dossier complet de toutes vos sources de revenus pendant 1988. Vous devez vous assurer d'avoir tous les feuillets «T» qui font état de certains genres de revenus, tels que les prestations d'assurance-chômage, régimes de pension ou pensions de retraite et revenus d'emploi.

Contrairement à la déclaration de 1987, la déduction des frais reliés au travail ne figure plus à la section du calcul du revenu total. Cette déduction a été éliminée lors de la réforme fiscale du ministre des Finances Michael Wilson. Il reste cependant toujours quatre sous-sections: revenus d'emploi, revenus de pensions, revenus d'autres provenances et revenus d'un travail indépendant. A la fin de la deuxième étape, vous inscrivez votre revenu total.

La troisième étape et la seconde page du formulaire T1 général portent sur le calcul du revenu imposable. Ce calcul demeure relativement simple, seules quelques modifications ont été apportées à celui des dernières années.

Le but de cette section consiste à dresser la liste des déductions, encore admises après la réforme fiscale, afin d'obtenir le montant de votre revenu net. Parmi les déductions permises, on note les cotisations aux régimes enregistrés de retraite, les cotisations annuelles syndicales et professionnelles, les pensions alimentaires ou allocations de séparation versées **par** le contribuable ainsi que les frais de garde d'enfants. Certaines dépenses spécifiques ouvrent droit à des déductions.

Après avoir calculé votre revenu net, vous soustrayez ce montant du revenu total que vous reporté à la fin de la seconde étape.

La deuxième sous-section de la troisième étape sert à énumérer les éléments que vous pourriez déduire de votre revenu net. La plupart des déductions possibles ne s'appliquent pas à la majorité des Canadiens. Toutefois, si l'une d'entre elles s'appliquent à votre cas, prenez le temps de passer en revue toute la liste des déductions. Les différentes lignes étant numérotées sur le formulaire, vous trouverez l'explication au numéro correspondant dans le Guide d'impôt général. Additionnez ces déductions afin d'arriver à un total. Déduisez ce dernier montant de votre revenu net calculé précédemment afin d'obtenir le montant représentant votre revenu imposable.

La suite est beaucoup plus compliquée.

Cette chronique est une commandite...

La plupart des troupes terrestres canadiennes s'entraînent en Alberta

SAINT-HUBERT - Du milieu à la fin avril, la plupart des troupes terrestres du Canada ainsi que des éléments de l'aviation se rendront à Wainwright (Alberta) pour participer à un exercice d'entraînement en campagne au niveau de division. Baptisé rendezvous 89, l'exercice aura lieu entre le 1er et le 30 mai 1989. En incluant les phases de déploiement et de redéploiement, l'exercice s'échelonnera du 14 avril au 12 juin.

En tout, 15 000 militaires et plus de 5 000 véhicules et pièces d'équipement lourd, en provenance de plus de 40 unités aux quatre coins du pays seront au rendez-vous pour s'entraîner en Alberta selon un scénario de guerre en Europe centrale. De ce nombre, plus de 600 miliciens reflueront les rangs de la Force régulière tandis que la U.S. Army comptera sur la participation de plus de 1 800 soldats.

Le commandement de l'exercice est sous la responsabilité du lieutenant-général James A. Fox, le commandant de la Force mobile. Le major-général Kent A. Foster, le commandant adjoint de la Force mobile, assumera le commandement de la division sur les lieux de l'exercice à Wainwright. «Rendezvous 89 est le point culminant de l'entraînement des troupes de la force terrestre au cours des deux dernières années,» de dire le lieutenant-général Fox. «L'exercice vise à orchestrer tous les moyens dont nous disposons pour maintenir notre capacité polyvalente au combat».

Les activités de Rendezvous 89, par leur genre et leur intensité, fourniront aux chefs et à la troupe la possibilité de confirmer leur maîtrise des techniques élémentaires et collectives au combat.

Bien que l'exercice soit principalement une activité de l'armée, il est aussi un exercice interarmées/combiné. Il permet aux états-majors et formations des forces terrestres et aériennes, ainsi qu'à d'autres commandements et organismes nationaux, de mettre en pratique et à l'épreuve les instructions permanentes existantes pour les opérations interarmées et combinées.

Depuis 1981, la Force mobile s'est entraînée au niveau de division par l'entremise des exercices Rendezvous qui ont lieu à tous les deux ans. alors que le premier a eu lieu à Gagetown (Nouveau-Brunswick), tous les autres se sont déroulés à Wainwright.

A l'avenir, d'autres exercices d'envergure similaire seront orientés vers les rôles opérationnels de la 1ère Division canadienne et la Force opérationnelle de défense territoriale. Ces changements s'imposent dans le cadre de la restructure des forces terrestres qui a débuté suite à la parution du Livre blanc sur la défense il y a deux ans et qui se poursuivra jusqu'au-delà de l'an 2 000.

Contrats de livraison garantie de blé d'utilité 89-90

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle offrirait de nouveau des contrats de livraison garantie aux producteurs de blé d'utilité no 1 de l'Ouest en 1989-1990. Toutefois, la procédure de demande ne sera pas la même que les années précédentes.

Les producteurs qui aimeraient obtenir un contrat de livraison garantie devront remplir une demande où ils indiqueront les superficies emblavées et la production anticipée. Une fois leur demande remplie, ils sont priés de la faire parvenir à la Commission du blé d'ici le 30 juin 1989 inclus, le cachet de la poste, ou du courrier, faisant foi.

Les demandes qui parviendront après la date limite seront acceptées dans l'ordre de leur réception tant que le tonnage maximal requis par la Commission ne sera pas atteint. Les producteurs devront assigner dans leur carnet de livraison une acre donnant droit aux contingents par tranche de deux tonnes qu'ils comptent livrer en vertu du contrat.

Après la moisson, la Commission expédiera les contrats à tous les producteurs dont la demande a été acceptée. À ce moment là, les producteurs pourront rajuster les quantités réelles de blé d'utilité no 1 de l'Ouest qu'ils livreront en vertu des contrats.

En supposant que le tonnage confirmé dépasse les besoins de la Commission, celle-ci réduira proportionnellement les contrats. Dans ce cas, les producteurs verront à ce que le total des acres assignées dans leur carnet de livraison soit rajusté sur la base d'une acre par tranche de deux tonnes à livrer. Cette modification de l'assignation ne comptera pas au titre des quatre modifications dont les producteurs peuvent se prévaloir au cours d'une campagne.



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14h (heure des Rocheuses) à la date de fermeture spécifiée plus bas. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distributions des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 669007 - POUR PARCS CANADA
PARC NATIONAL YOHO, C.-B.
STABILISATION DE LA COUPE DU ROC (1989)
FIELD HILL DU 91e KM
AUTOROUTE TRANSCANADIENNE

Date de fermeture: **le 9 mai 1989**

PROJET

No 668811 - POUR PARCS CANADA
PARC NATIONAL DE BANFF, ALBERTA
STABILISATION DE LA COUPE DU ROC (1989)
AU KM 69,44 ET AU KM 89,78
ROUTE TOURISTIQUE DES CHAMPS DE GLACE (Hwy 93)

Date de fermeture: **le 11 mai 1989**

PROJET

No 668510 - POUR PARCS CANADA
PARC NATIONAL DE JASPER, ALBERTA
STABILISATION DE LA COUPE DU ROC (1989)
ROUTE DU LAC MALIGNE ET ROUTE MIETTE

Date de fermeture: le 12 mai 1989

Dépôt: **50 $** (pour chaque projet)

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta; Chambre 632, 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta; et au 1166 rue Alberni, Vancouver, C.-B. Ils peuvent aussi être consultés au bureau de Travaux publics Canada à Banff, Alberta et aux bureaux de l'Association des constructeurs de routes situés à Edmonton, Alberta et à Richmond, C.-B.

Pour plus d'information contacter:
E. Viddal
Gérant de projet
Tél.: 495-3224

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énunérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, Chambre 632, 220 - 4e avenue S.E. Calgary (Alberta) T2G 4X3, téléphone (403) 292-5637, seront reçues jusqu'à 14h (heure des Rocheuses) à la date de fermeture spécifiée plus bas. On peut se procurer les documents de soumissions, par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 802239 POUR TRANSPORTS CANADA
CALGARY, ALBERTA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE CALGARY
RÉNOVATION DU STATIONNEMENT

Date de fermeture: **le 17 mai 1989**

Dépôt: **250$**

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta); Chambre 632, 220 - 4e avenue S.E., Calgary (Alberta). Ils peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association, situés à Edmonton et à Calgary (Alberta).
NOTE: Une session d'information sera tenue le 9 mai 1989 à 14h à la salle de conférence VIP, niveau des départs, Édifice du terminus aérien, Aéroport International de Calgary.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Transports Canada — Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports — Airports Authority Group

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS SCELLÉES, pour les projets ou services mentionnés plus bas, adressées au Surintendant régional, Service du matériel et des contrats, suite postale 1100, 11e étage, Zone 4, Place du Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E6 et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées jusqu'à 14h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 495-3932, télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

NO DE DOSSIER: SR4000

PROJET: REMPLACER LES PORTES DU GARAGE D'ENTRETIEN À L'AÉROPORT DE FORT NELSON, FORT NELSON, C.-B.

Date limite: **le 25 mai 1989**

Dépôt: **25 $**

INFORMATIONS TECHNIQUES:

M.D.W. Creighton, gérant de l'aéroport
téléphone: (604) 774-6924

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE:
R. Kotch, Gestionnaire des contrats
téléphone (403) 495-3933

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton, de l'Association conjointe de la construction de Fort Nelson, Fort Nelson, C.-B.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumission.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

Environnement Canada — Environment Canada
Service canadien des parcs — Canadian Parks Service

LE SERVICE CANADIEN DES PARCS INVITE LE PUBLIC À PRÉSENTER SON POINT DE VUE SUR LA

PROPOSITION DE PLAN À LONG TERME DE LA SUNSHINE VILLAGE CORPORATION

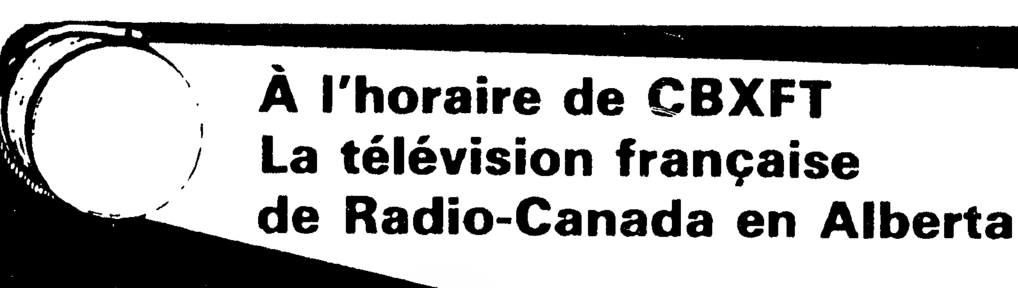
DES JOURNÉES PORTES OUVERTES ET DES RÉUNIONS PUBLIQUES AURONT LIEU À EDMONTON LES:

8 ET 9 MAI
AU CENTRE DES CONGRÈS D'EDMONTON
9797, avenue Jasper
SALONS 8 ET 9

PORTES OUVERTES: **DE 14H À 18H**
RÉUNIONS: **19H30**

ON PEUT SE PROCURER DES EXEMPLAIRES DE L'ANALYSE ET DES PROPOSTIONS AU BUREAU D'ENVIRONNEMENT CANADA, 4999, 98e AVENUE, 2e ÉTAGE, EDMONTON, DE MÊME QU'AUX PORTES OUVERTES ET RÉUNIONS.

Canada





Semaine du 29 avril au 5 mai

Samedi

11h10 **CINÉ-FAMILLE**
L'Île de corail
12h54 **LE MONDE DU VÉLO**
13h00 **L'UNIVERS DES SPORTS**
14h30 **GÉNIES EN HERBE**
16h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
16h10 **SCULLY RENCONTRE**
Inv.:Costa-Gavras, cinéaste
17h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON**
(Éliminatoire)
20h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
21h00 **SAMEDI DE RIRE**
Inv.:Rock et Belles Oreilles
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
22h50 **TÉLÉ-SÉLECTION:**
Les yeux de Laura Mars. Une photographe de mode est confrontée à une étrange histoire de meurtre

Dimanche

11h30 **LE BASEBALL LABATT DES EXPOS**
Les Braves d'Atlanta visitent les Expos de Montréal
14h30 **PROPOS ET CONFIDENCES**
15h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
16h00 **LA SEMAINE VERTE**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h02 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **L'HEURE DISNEY**
19h30 **LE CIRQUE DU SOLEIL**
Le cirque réinventé, spectacle de 1988
20h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
David chez les Coréens
21h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Gwyneth Jones. Concert enregistré lors du Festival de Lanaudière
22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h10 **CINÉ-CLUB:**
La rue sans joie. (All. muet 1925)

Lundi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON**
(Éliminatoires)
20h00 **CE SOIR**
20h30 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
21h30 **DÉCOUVERTE**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **CINÉMA:**
Le vautour: un chauffeur de taxi se fait voler par deux clientes rusées

Mardi

17h00 **LE CLAN CAMPBELL**
17h30 **VIDÉO-CLUB**
Entrevue avec Guesh Patti, clip de Véronique Sanson.
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **LASER 33-45**
20h00 **LE GRAND REMOUS**
Line fera une amicale rencontre
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ**
Une décision radicale bouleverse le bureau.
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:**
Les mystères de Paris. Film d'aventures avec Jean Marais.

Mercredi

17h00 **LE CLAN CAMPBELL**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON**
(Éliminatoires)
À COMMUNIQUER
20h00 **CE SOIR**
20h30 **RÉTRO-VISION SÉOUL 88**
21h30 **FILM**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h40 **CINÉMA:**
Zorba le grec. Un vieux Grec se lie d'amitié avec un jeune homme et lui apprend l'art de vivre.

Jeudi

17h00 **LE CLAN CAMPBELL**
17h30 **À PREMIÈRE VUE**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
19h00 **BONJOUR DOCTEUR**
Philippe s'excuse auprès de sa fille.
19h30 **LES GRANDS FILMS**
Pas mon enfant. Un couple apprend que leur fille s'adonne à la drogue depuis un certain temps.
21h30 **VIOLENCE ET CINÉMA**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **À PREMIÈRE VUE**
23h30 **CINÉMA**
Choc trauma (Can. 1982)

Vendredi

17h00 **DU TAC AU TAC**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON**
(Éliminatoires)
20h00 **CE SOIR**
20h30 **LA COUR EN DIRECT**
21h00 **VIDÉO-CLUB**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h40 **LE MONDE DU VÉLO**
22h45 **CINÉMA**
Adieu l'ami Festival Alain Delon avec Charles Bronson.



Un père **(George Segal)** apprend que sa fille **(Viveka Davis)** a un sérieux problème avec la drogue dans **«Pas mon enfant!»,** un drame contemporain évoqué aux **Grands Films** de Radio-Canada, le jeudi 4 mai à 19h30.



LE CIRQUE RÉINVENTÉ

Le Cirque du Soleil

dimanche 30 avril 1989, 19h30

Le Cirque du Soleil qui s'est acquis une renommée internationale a déjà, en moins de cinq ans d'existence, réinventé le cirque. Sous le chapiteau, le maître de piste, Michel Barrette, guidera près d'une trentaine d'artistes, véritables marchands de bonheur, tant pour les jeunes que pour les plus âgés.

DAVID CHEZ LES CORÉENS

Les Beaux Dimanches

30 avril 1989, 20h30

David Sauvé, Alias Tchong Ko Kim, un Québécois d'origine coréenne, était le plus jeune reporter des Jeux d'été de Séoul en septembre 1988. Les Beaux Dimanches racontent sa découverte de son pays natal dans un documentaire de Guy Simoneau.

Les jeunes Albertains se souviendront de David et du concours «David en Corée»: pour y participer il fallait suivre les reportages quotidiens de David à l'émission «Il fait toujours beau quelque part» à la radio de Radio-Canada.

PAS MON ENFANT

Les Grands Films

jeudi 4 mai 1989, 19h30

Ce film sur la jeunesse et la drogue relate l'histoire dramatique d'un couple qui apprend que leur fille de 15 ans, Susan, s'adonne à la drogue depuis un certain temps. Bouleversés par cette dure réalité de la vie, Frank et Helen Bauer tentent d'affronter la crise que traverse l'adolescente qui a trahi leur confiance.

Bloc-notes



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EXPOSITION FRANCO-ART "Celebration" à la Galerie Thérèse Trottier au Centre Culturel du 22 février au 23 mars 1989 de 10h00 à 16h30.

24/3

Des bacs au Millénium.
Pour marquer la Journée internationale des musées, le 18 mai, le Musée historique de Saint-Paul présentera deux expositions spéciales. «La traversée des rivières: l'histoire des bacs en Alberta» nous raconte l'aventure de traverser une rivière avant l'arrivée des ponts, surtout dans les régions rurales. Cette exposition sera à la Galerie d'art du 18 mai jusqu'au 3 juillet 1989. Pour souligner la contribution des Ukrainiens à la culture de notre région et pour célébrer avec eux le Millénium, nous avons monté une exposition intitulée «En honneur du Millénium» avec explications en trois langues.
Heures: Lundi - vendredi 10h à 20h samedi - dimanche 12h à 16h.

19/5

Morinville/Legal

THÉ ET VENTE PRINTANIÈRE
Madame Jeannine Chalifoux vous invite cordialement à son exposition de peintures, qui aura lieu au 2e étage, de l'ancien Couvent Notre-Dame à Morinville, le samedi 6 et le dimanche 7 mai 1989, de 12h à 17h. Vous trouverez des toiles à l'huile et des pastels à votre choix.

5/5

Edmonton

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.

(89-05-01)

VOULEZ-VOUS participer plus activement dans la communauté francophone. Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs Francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois).

(PJA)

Venez vous joindre à nous pour une autre bonne saison de balle molle mixte française. Pour plus de renseignements, veuillez communiquez avec Caroline ou Dyno au 468-6983

5/5

Fort McMurray

Brunch francophone le troisième dimanche de chaque mois au MacKenzie Park Inn. Bienvenue à tous.

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Edmonton

Mobilier et planification de magasins, service en français, demandez notre cataloque en appelant Normand Lefaivre au 453-5702. Allied Store Equipment Ltd. 11408, 119 Rue, Edmonton.

30/6

Manoir Saint-Joachim, 11020, 99e avenue, Edmonton. Location centrale, à proximité du L.R.T., hôpital, église, suites spacieuses, modernes et bien équipées. Pour information, composez le 488-7104.

26/5

Dame à la retraite désire rencontrer une compagne pour jouer au golf. Pour information, composez le 482-1740

5/5

Maison à partager avec d'autres étudiants francophones, située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean. Ambiance agréable; services publics inclus, 175 $ par mois. Téléphone: 438-4966 ou 465-8010

12/5

Jeune homme veut rencontrer homme ou femme âgé(e) entre 20 et 30 ans, bilingue (anlais/français) pour apprendre le français, relation amicale. S.v.p. appelez Steve au 424-3000 ou 482-2263.

5/5

À vendre: Colt 1987, comme neuf, bas millage, rouge, 4 vitesses, toit ouvrant, radio AM/FM, cassette. Prix demandé: 6 500 $, vente privée. Inf. 424-4070 ou 466-4654.

5/5

Souper chaud et soirée dansante à l'occasion de la fête des Mères, le 14 mai à l'hôtel Edmonton Inn, 5 bouteilles de champagne en prix de présence, rose aux mamans à la porte et décoration spéciale pour l'occasion. Pour information, appelez EMPEROR Multiculture Entertainment Agency au (403) 424-3789, demandez Robert Fontaine.

19/5

Billet d'avion pour une femme, Edmonton/Montréal, (aller-retour) départ le 10 mai et retour le 25 mai (aucun arrêt) 250 $. Pour informations, appelez Suzanne au 469-4401 ou 466-3993.

5/5

Calgary

Calgary Rock & Lapidary Club présente la 29ième exposition de pierres précieuses, fossiles et minéraux **les 6 et 7 mai 1989** à l'Aréna West Hillhurst, au 1940, 6e avenue N.O., Calgary, Alberta. Marchands du Canada, Mexique, Pêche aux surprises pour les enfants. Vente aux enchères silencieuses, etc. **Adultes: 2 $, étudiants et personnes de l'Âge d'Or: 1 $.**

ATTENTION

à nos abonnés

de **Bonnyville - Falher Peace River - Hinton et Spruce Grove**

Votre code postal a-t-il changé dernièrement?

Si oui, remplissez ce coupon dès aujourd'hui pour que nous fassions le changement dans le plus bref délai.

(s.v.p. inscrire votre adresse postale complète)

Nom:

Prénom:

Appartement: n° et rue:

ou casier postal: Ville:

Province:

n° de téléphone:

Ancien code postal **Nouveau code postal**

Faites parvenir à : **LE FRANCO**
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Girouxville prend son développement en main

GIROUXVILLE - Les citoyens de Girouxville, dans la région de la Rivière-la-Paix, ont décidé récemment de fonder une société pour voir au développement communautaire de leur village.

L'exécutif de cette société est composé de M. Denis Boisvert, président; Mesdames Marilyn Laverdière, secrétaire et Lorraine St-André, trésorière. Le bureau de direction est composé de neuf membres: Henri-Paul Blanchette, René Blanchette, Louise Couillard, Donald Dumont, Daniel Dussault, commissaire scolaire, Roy Cunningham, maire, Léonard Limoge, Marc Trudeau et Carol St-André.

Le 22 mars dernier, la Société de développement communautaire de Girouxville avait invité L.T.R. Consulting Group Ltd pour discuter d'un projet de développement économique, politique et social de Girouxville.

Un sous-comité sous la direction d'Henri-Paul Blanchette et dont les autres membres sont Lorraine et Carol St-André et Louise Couillard s'occupera de mousser les intérêts de Girouxville auprès de tous les organismes francophones de la région qui sont à étudier un projet conjoint pour le développement d'un plan régional pour répondre aux besoins de la population dans les domaines du social, de l'éducation, du culturel et des loisirs.

Girouxville entend participer pleinement aux activités régionales de développement.

Lethbridge

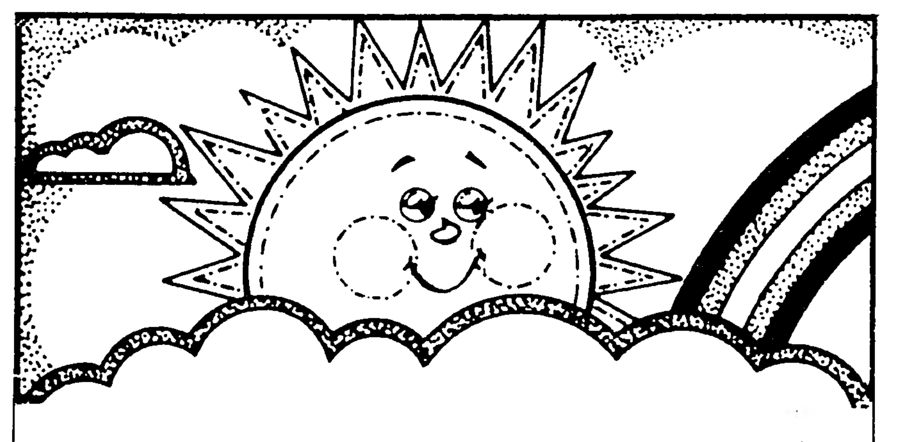
(suite de la page 5)

ternelle Le Champignon, Génies en herbe et le bingo pour les enfants qui sont des moyens pour montrer aux jeunes qu'on peut aussi s'amuser en français.

Soulignons que l'ACFA régionale de Lethbridge a un très beau local situé au centre-ville. Mais, étant donné que l'édifice est présentement à vendre, il est à prévoir que le Conseil d'administration aura à trouver éventuellement un nouveau local ou à payer un loyer encore plus cher.

Il est aussi à prévoir que le bureau de la régionale se joindra au réseau d'informatique de l'ACFA provinciale, ce qui améliorera grandement les facilités de communication de la régionale.

À la fin de cette assemblée, le président M. Laurent Conard, qui au cours de l'élection a accepté un deuxième mandat, a reconnu le travail de cinq bénévoles dans le cadre de la Semaine des bénévoles. Ce sont: Corinne Lemire, Murielle Horwood, Louis-Philippe Cormier, Madeleine Jobidon et Raymond Viel. Ils ont reçu un certificat de reconnaissance et un souvenir soulignant leur travail inlassable pour la régionale et la communauté francophone de Lethbridge et la région.



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature...quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 23 avril
En 1980, les 23 et 24, une pluie diluvienne s'abat sur Gaspé. Les 253,1 mm d'eau éclipsent le record précédent pour avril.

C'est arrivé un 24 avril
En 1984, cent cargos sont prisonniers des glaces sur le lac St.Clair pendant 2 semaines; des brise-glace sont à l'oeuvre jusquà l'arrivée du temps doux.

C'est arrivé un 25 avril
En 1937, des pluies abondantes provoquent la crue de la rivière Thames à London (Ont.): 8% de la ville est submergée et 4 200 personnes sont évacuées. L'eau endommage 1 075 bâtiments et emporte ponts, routes et voies ferrées.

C'est arrivé un 26 avril
En 1874, Toronto enregistre son record officiel de chute de neige la plus tardive: 10,2 cm, les 25 et 26.

C'est arrivé un 27 avril
En 1987, on bat de nombreux records de température maximale dans les vallées du sud de la Colombie-Britannique; dans l'Okanagan, où les pommiers sont en pleine floraison, le mercure atteint 33°.

C'est arrivé un 28 avril
En 1757, les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson nous apprennent qu'à l'usine de York «la bière gèle dans les caves à cause des froids rigoureux».

C'est arrivé un 29 avril
En 1986, Vancouver reçoit quelques flocons de neige puis, le jour suivant, la température tombe à -0,5°: gel de printemps le plus tardif jamais enregistré à l'aéroport.

Source: Environnement Canada

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Grains 2 000 mène une étude sur le canola

OTTAWA - Aux États-Unis, la popularité de l'huile de canola monte en flèche, mais on ignore encore si cette situation entraînera de nouveaux débouchés pour les produits canadiens de canola.

Une nouvelle étude, amorcée dans le cadre du programme Grains 2 000 du gouvernement fédéral, vise à évaluer la possibilité de nouveaux débouchés aux États-Unis pour les produits à base d'huile de canola. Le programme Grains 2 000 a été conçu pour permettre à l'industrie et au gouvernement d'élaborer de concert un choix de mesures propres au secteur des céréales et des oléagineux. Le programme est coordonné par le Bureau national des grains de Winnipeg, qui relève d'Agriculture Canada.

«L'étude examinera les possibilités de nouveaux débouchés pour les produits de canola transformé, a déclaré M. Brian Paddock, chef de la Division de l'élaboration de la politique. Cette année, les exportations d'huile de canola à destination des États-Unis sont en hausse; toutefois, nous voulons déterminer si cette tendance à la hausse se poursuivra, surtout si les Américains commencent à cultiver eux-mêmes une grande quantité de canola. Il est à espérer que cette étude aidera l'industrie du canola à établir quelques objectifs de commercialisation à long terme.»

L'étude sera menée au cours des deux prochains mois par les employés du Bureau national des grains. Ceux-ci recevront des données et des conseils professionnels d'un comité directeur formé de six représentants de l'industrie du canola.

Le programme Grains 2 000 vise à combiner l'expertise des représentants du secteur (y compris les agriculteurs) et les ressources du gouvernement. Cette étude sur le canola est la seconde à être entreprise dans le cadre de Grains 2 000 depuis la création du programme en avril 1988.

Les membres du comité directeur sont: MM. Brian Hayward, directeur de la Division des opérations de commercialisation de la United Grains Growers; Al Huffman, mandataire général, CSP Foods; Paul Haddow, sous-ministre adjoint du Saskatchewan Trade and Investment; Dale Adolphe, coordonnateur du développement des marchés, Conseil canadien du canola; Dave Lemke de l'Alberta Canola Growers Association; et Frank Vanhevel, président de l'Association des producteurs de canola d'Ontario.



FAITES LE PLEIN...

Chaque fois que vous faites le plein* à une station-service Petro-Canada participante, vous recevez un bon-rabais «Argent lave-auto» de 1,25 $ échangeable à tous les tunnels de lavage Petro-Canada participants.

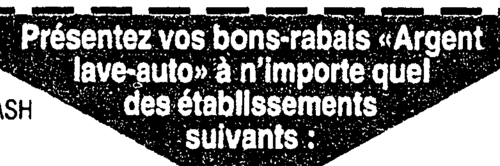
Présentez trois bons-rabais «Argent lave-auto» pour obtenir un lavage d'auto gratuit. (Prix courant : 3,75 $)

* Achat d'au moins 25 litres de n'importe quel carburant Petro-Canada

ET OBTENEZ UN NET AVANTAGE!

Amasser des bons-rabais «Argent lave-auto» est une bonne façon de garder votre voiture propre. Présentez vos bons-rabais n'importe quand à tout tunnel de lavage Petro-Canada participant.

Nous délogeons la saleté accumulée, savonnons toutes les surfaces, nettoyons les pneus, appliquons la cire uniformément, rinçons votre voiture avec soin et l'asséchons à l'aide de séchoirs puissants pour lui redonner un lustre éclatant.



BONNIE DOON CAR WASH
8330, 82 Avenue
Edmonton (Alberta)

COMPETITION SERVICE CENTRE
13205, 97 Street
Edmonton (Alberta)

INGLEWOOD CAR WASH
12326, 111 Avenue
Edmonton (Alberta)

118th AVE. CAR WASH
11803, 123 Street
Edmonton (Alberta)

GATE AVE. CAR WASH
174, St. Albert Road
St. Albert (Alberta)

MILLWOODS CAR WASH
4240, 66 Street
Edmonton (Alberta)

104th ST. CAR WASH
6206, 104 Street
Edmonton (Alberta)

GRANDIN PARK CAR WASH
27, Winston Churchill Avenue
St. Albert (Alberta)



PLEASANTVIEW CAR WASH
11084, 51 Avenue
Edmonton (Alberta)

